

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1453

28 juillet 2006

SOMMAIRE

A. Menarini Real Estate Luxembourg S.A., Luxembourg	69738	International Financing Investment S.A., Luxembourg	69716
A. Menarini Real Estate Luxembourg S.A., Luxembourg	69741	International Radio Control S.A., Luxembourg	69717
APW Finance (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach	69742	International Radio Control S.A., Luxembourg	69717
APW Finance (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach	69744	Lens S.A., Luxembourg	69719
Beta Europa Management S.A., Luxembourg	69730	Lorflex, S.à r.l., Foetz	69732
Beta International Management S.A., Luxembourg	69730	Lux - F.M. S.A., Luxembourg	69744
Boccaleone 167 S.A., Luxembourg	69726	M-Link, S.à r.l., Luxembourg	69725
(La) Brise S.A., Luxembourg	69729	Master Finance Europe S.A., Capellen	69729
Broadband Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	69741	Mustang Holding S.A., Luxembourg	69737
Cahiers du Bâtiment S.A., Luxembourg	69726	Mutualité d'Aide aux Artisans S.C., Luxembourg	69719
Chimpex S.A.H., Luxembourg	69728	Nanocosmetics S.A., Luxembourg	69698
Clay Tiles Sponsors, S.à r.l., Luxembourg	69730	Oak S.A., Luxembourg	69725
Crèche La Licorne, S.à r.l., Luxembourg	69716	Pearson Luxembourg N° 1, S.à r.l., Luxembourg	69732
Debue & Zeimes Docteurs en Médecine Vétérinaire, S.à r.l., Bertrange	69744	Prentel Holding S.A., Luxembourg	69724
Dyllandi S.A., Luxembourg	69724	Recherche et Développement Finance S.A., Luxembourg	69727
Editions Générales S.A., Luxembourg	69726	Recherche et Développement Finance S.A., Luxembourg	69728
Evli Bank Plc, Luxembourg Branch, Luxembourg	69699	S.E.F.I.T. Industries S.A., Luxembourg	69719
Evli Bank Plc, Luxembourg Branch, Luxembourg	69700	Schroder Management Services (Luxembourg) S.A., Senningerberg	69729
Fase Fintek S.A., Luxembourg	69729	SGD, S.à r.l., Bascharage	69718
Fiduciaire Intercommunautaire, S.à r.l., Luxembourg	69718	Simatrade S.A., Luxembourg	69718
Fina Cold I S.A., Luxembourg	69700	Sport & Finance S.A., Luxembourg	69719
Finsalux S.A., Luxembourg	69724	Strategic Solutions S.A., Senningerberg	69728
Fonds Interculturel, Luxembourg	69698	Titris S.A., Luxembourg	69733
Forlux S.A.H., Luxembourg	69726	Trabolux S.A., Strassen	69719
Frieden & Quintus, S.à r.l., Sandweiler	69744	Turf Développement S.A., Luxembourg	69716
Garage Linden, S.à r.l., Reisdorf	69738	Wings Funding S.A., Luxembourg	69717
Heliossun S.A., Esch-sur-Alzette	69723	Wings Funding S.A., Luxembourg	69717
Heliossun S.A., Esch-sur-Alzette	69723	Wings Funding S.A., Luxembourg	69717
Heliossun S.A., Esch-sur-Alzette	69723	Winning Funds, Sicav, Luxembourg	69699
Heliossun S.A., Esch-sur-Alzette	69723	WPP Luxembourg Holdings Three, S.à r.l., Luxembourg	69720
Heliossun S.A., Esch-sur-Alzette	69724	WPP Luxembourg Holdings Three, S.à r.l., Luxembourg	69723
Immobilière Raiffeisen S.A., Luxembourg	69718		
Inda International, S.à r.l., Luxembourg	69724		
International Financing Investment S.A., Luxembourg	69716		

NANOCOSMETICS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 111.392.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2005

- Les démissions de Messieurs Roberto Haig et Miguel Garrido de leurs fonctions d'Administrateurs de la société, sont acceptées;

- Nommer en tant qu'Administrateur, Monsieur Francesco Rossetti, dirigeant de sociétés, demeurant au 17bis, Via Cosmo, Torino-Italie.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011;

- Nommer en tant qu'Administrateur, Monsieur Alberto Garbarini, dirigeant de sociétés, demeurant au 29, Via Aliberti, Castelnuovo D. Bosco-Italie.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011;

- Nommer en tant qu'Administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle, Monsieur Francesco Rossetti, dirigeant de sociétés, demeurant au 17bis, Via Cosmo, Torino-Italie.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011;

- Nommer en tant qu'Administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle, Monsieur Alberto Garbarini, dirigeant de sociétés, demeurant au 29, Via Aliberti, Castelnuovo D. Bosco-Italie.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait, le 23 décembre 2005.

Certifié sincère et conforme

NANOCOSMETICS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2006, réf. LSO-BM02710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047116/795/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

FONDS INTERCULTUREL, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: L-1922 Luxembourg, 10-12, rue Auguste Laval.

BILAN 2005

(approuvé par le Conseil d'Administration le 8 mars 2006)

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Actif circulant		Résultats reportés	
FORTIS LU 43.....	921,47	Report à nouveau.....	1.771,85
BCEE LU69.....	2.674,11	Dettes	
CCPL LU88.....	7.588,12	FORUM.....	2.295,94
		ASTI.....	5.848,39
		CLAE.....	44,61
		ACAT.....	175,00
		GASP.....	250,00
		Amit. Port.-Luxbg.....	55,00
		Résultat de l'exercice.....	742,91
Total.....	11.183,70	Total.....	11.183,70

PROFIT & PERTE 2005

<i>Débit</i>		<i>Crédit</i>	
Forum.....	9.182,13	Forum.....	9.182,13
ASTI.....	30.933,73	ASTI.....	30.933,73
CLAE.....	698,44	CLAE.....	698,44
ACAT.....	6.375,00	ACAT.....	6.375,00
GASP.....	500,00	GASP.....	500,00
Femmes en détresse.....	780,00	Femmes en détresse.....	780,00
Amitiés Port.-Luxbg.....	4.081,00	Amitiés Port.-Luxbg.....	4.081,00
Divers Fonds Interc.....	1.020,98	Recettes & Dons Fonds Interc.....	1.774,99
Frais de comptes.....	23,88	Int. créditeurs Fonds Interc.....	12,78
		Résultat Fonds Interc.....	-742,91
Total.....	53.595,16	Total.....	53.595,16

Certifié exact

ENTENTE DES GESTIONNAIRES DES CENTRES D'ACCUEIL, A.s.b.l.

Signatures

PROJET DE BUDGET 2006

Recettes		Dépenses	
Dons pour Forum	10.000	Dons pour Forum	9.800
Dons pour ASTI	40.000	Dons pour ASTI	39.200
Dons pour ACAT	6.000	Dons pour ACTA	5.880
Dons pour APL	4.000	Dons pour API	3.920
Dons pour CLAE	1.000	Dons pour CLAE	980
Dons divers	1.000	Dons divers	980
		Frais	1.240
Total	62.000	Total	62.000

Luxembourg, le 8 mars 2006.

FONDS INTERCULTUREL.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2006, réf. LSO-BO03423. – Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025072//47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

WINNING FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 78.249.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 11 mai 2006 à Luxembourg**Conseil d'Administration:*Démission de Monsieur Eugène Muller en date du 1^{er} janvier 2006.

Démission de Monsieur Philippe Catry en date du 15 mars 2006.

Ratification de la cooptation en date du 6 janvier 2006 de Monsieur Cédric Roland-Gosselin, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Ratification de la cooptation en date du 15 mars 2006 de Monsieur Philippe Gusbin, 1, rue Jean Piret, L-1470 Luxembourg.

Nomination de Messieurs Cédric Roland-Gosselin et Philippe Gusbin.

Reconduction du mandat des administrateurs suivants: Monsieur Paul Suttor et la société ING PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT représentée par Monsieur Georges Wolff et Monsieur Marc Van de Walle.

Réviseur d'Entreprises:

Reconduction du mandat de la Société ERNST & YOUNG.

Les mandats sont accordés pour une période d'un an jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047191//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

EVLI BANK PLC, LUXEMBOURG BRANCH, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 82.970.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de EVLI BANK PLC, tenue en date du 27 avril 2006, que le régime des signatures autorisées de EVLI BANK PLC, LUXEMBOURG BRANCH, a été modifié comme suit:

Groupe 1:

- Existant: M. Tom Wiik, Branch Manager, c/o Evli Bank Plc, Luxembourg Branch, B.P. 674, 60, Grand-rue, L-2016 Luxembourg;

- Existant: M. Kari Laine, employé de banque, c/o Evli Bank Plc, Luxembourg Branch, B.P. 674, 60, Grand-rue, L-2016 Luxembourg;

- Retrait: M. Claes Tallberg, Senior Partner, c/o Evli Bank Plc, Luxembourg Branch, B.P. 674, 60, Grand-rue, L-2016 Luxembourg.

Groupe 2:

- Existant: Mme Madeleine Abinet, employée de banque, c/o Evli Bank Plc, Luxembourg Branch, B.P. 674, 60, Grand-rue, L-2016 Luxembourg;

- Existant: Mme Salla Ripatti, employée de banque, c/o Evli Bank Plc, Luxembourg Branch, B.P. 674, 60, Grand-rue, L-2016 Luxembourg.

Ces modifications ont pris effet au 27 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

EVLI BANK PLC, LUXEMBOURG BRANCH

T. Wiik / M. Abinet

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07281. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046431//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

EVLI BANK PLC, LUXEMBOURG BRANCH, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 82.970.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

T. Wiik / M. Abinet.

(046426//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

FINA COLD I S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 106.660.

In the year two thousand and five, on the eighteenth day of July.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the société anonyme FINA COLD I S.A. (the «Company») having its registered office in Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, incorporated under the name of BRISBANE S.A. by deed of notary Gérard Lecuit, on 9th March, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») number C-277 of 29th March, 2005. The articles of incorporation of the Company have been amended by deed of the undersigned notary on 31st May, 2005, not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided over by Mr Manuel Frias, director, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Maître Patrick Santer, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer, Mr Pierre Stemper, director, residing in Reichlange.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. The present meeting has been convened on 15th July, 2005 by registered letters sent to the shareholders and to the holder of the warrants issued by the Company. It appears from the attendance list that the entire corporate capital is represented at the present meeting. The present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

1. Addition of new articles 5-1 to 5-4 to the articles of incorporation of the Company, which shall read as follows:

«**Art. 5-1. Participation Shares.** The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Class B Shares, Class C Shares and/or Class D Shares (the «Participation Shares») including by the cancellation of one or more entire classes of Participation Shares through the repurchase and cancellation of all the Participation Shares in issue in such class(es).

On any redemption of any of the CPECs a pro rata number of Participation Shares (of a class determined by the board of directors of the Company) shall be cancelled on or as soon as possible after the date of redemption of the relevant CPECs (it being acknowledged that there may be restrictions at law on the timing of the cancellation of the relevant Participation Shares and that, unless the Company determines otherwise, the holders of the relevant Participation Shares shall not have the right to receive interest for the period from the date on which the relevant CPECs are redeemed to the date on which the relevant Participation Shares are cancelled).

In the event of a reduction of share capital through the cancellation of one or more classes of Participation Shares, the holders of the Participation Shares to be cancelled shall receive from the Company a gross amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each Participation Share of the relevant class(es) held by them and cancelled (net of any tax or other deduction which is required by law), it being the intention that the gross amount received in respect of each cancelled Participation Share shall be equal to the gross amount received in respect of each redeemed CPEC.

The «Cancellation Value Per Share» shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount (as defined below) by the aggregate of (i) the number of Participation Shares to be cancelled and (ii) the number of CPECs to be redeemed,

resulting in a return in respect of each Participation Share to be cancelled equal to the return in respect of each CPEC to be redeemed.

The «Total Cancellation Amount» shall be an amount determined by the board of directors of the Company and approved by the Shareholders (unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders in the same manner as is required for an amendment of these articles of incorporation) on the basis of interim accounts of the Company (the «Interim Accounts») as of a date no earlier than eight days before the date of the relevant redemption of CPECs provided always that the Total Cancellation Amount shall not be higher than the Available Amount (as determined pursuant to the next paragraph).

The «Available Amount» is the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits but (i) less the result, if positive, of any losses (including carried forward losses) minus any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) less any sums to be placed into reserve(s) (pursuant to the requirements of law or of these articles of incorporation) as set out in the interim accounts of the Company as of a date no earlier than eight days before the date of the relevant repurchase and cancellation of the relevant class(es) of Participation Shares.

Upon the repurchase and cancellation of the Participation Shares of the relevant class(es), the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Art. 5-2. Shares and share certificates. The Shares will be in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such Shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the Shareholder upon request.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 5-3. Transfer of Shares. No transfer of Shares, or any interest in Shares, may be made except pursuant to an agreement binding upon all the Shareholders and notified to the Company (the «Agreement») and these articles of incorporation. Any transfer of Shares or of any interest in Shares made in violation of the Agreement or of these articles of incorporation shall not be registered in the register of Shareholders.

Save as may be approved by the board of directors of the Company, no person shall be registered as a holder of Shares unless he has executed and delivered to the Company a deed of adherence agreeing to be bound by the Agreement in the capacity designated in such deed of adherence.

Each of the Shareholders shall not transfer any Class A Shares held by them to any person unless, at the same time as such Class A Shares are transferred to such person (the «Share Transferee»), a pro rata number of CPECs or, if such Shareholder holds Participation Shares, a pro rata number of Participation Shares held by such Shareholder are also transferred by the Shareholder to the Share Transferee. Each of the Shareholders shall not transfer any CPECs or Participation Shares held by them to any person unless, at the same time as such CPECs or Participation Shares are transferred to such person (the «CPEC/Participation Share Transferee»), a pro rata number of Class A Shares held by such Shareholder are also transferred by the Shareholder to the CPEC/Participation Share Transferee. For the avoidance of doubt, the provisions of the precedent paragraph shall apply to any Share Transferee and any CPEC/Participation Share Transferee.

The Agreement provides for the order in which the Shares and/or the CPECs are to be offered or purchased.

The Agreement also provides for the terms and conditions (including the price) at which transfer of Shares may or shall occur:

- when any holder of Shares, who is employed by and/or is a director of the Company and/or any of its subsidiaries (the «Group») (other than a director of Ruby Cone I AB either designated as «investor director» or who does not have executive responsibilities in respect of the Group), dies or ceases to be an employee and/or director of any of such member of the Group (whether or not his contract of employment is validly terminated and/or whether or not any such termination is wrongful or unfair or otherwise) or ceases to be an employee and/or director of a member of the Group because such member of the Group ceases to be a member of the Group and does not continue (or is not immediately re-employed) as an employee and/or director of any member of the Group;

- in case Class A Shares are proposed to be sold to a third party (or a number of third parties acting together) (the «Proposed Purchaser») which would result in the Proposed Purchaser (or persons acting in concert with the Proposed Purchaser) holding 50% or more of the Class A Shares; and

- in case the holders of 50% or more of the Class A Shares may agree to sell or transfer not less than 50% of the Class A Shares to any person whatsoever at arms length in good faith.

Subject to the foregoing transfer restrictions and if the relevant transfer complies with the provisions of the Agreement and these articles of incorporation have been complied with, a transfer of the Shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. A transfer may also be effected by delivering the certificate representing the Share(s) to the Company, duly endorsed to the transferee.

Art. 5-4. Security over Shares. Each of the Shareholders undertakes not to grant security over or create any interest in, or purport to deal in or to transfer any interest in any Shares or CPECs to any person without the consent of the board of directors of the Company. The restrictions set out in this Article shall lapse on the 3rd June, 2015.»

2. Addition of a new article 19 to the articles of incorporation of the Company, which shall read as follows:

«**Art. 19. General.** In the event of any inconsistency between any provision of the Agreement and these articles of incorporation, the Agreement shall prevail. In the event of inconsistency the Shareholders undertake to procure that these articles of incorporation are amended in order to remove any inconsistency.»,

and renumbering of the current article 19 as article 20.

3. Replacement of all the references in the articles of incorporation, with the exception of article 5, to «share», «shares», «shareholder» and «shareholders» with a reference to «Share», «Shares», «Shareholder» and «Shareholders» as the case may be.

4. Increase of the issued share capital of the Company from currently one million five hundred sixteen thousand five hundred sixty-five Euro (EUR 1,516,565) to two million six hundred thirty-one thousand seven hundred two Euro and fifty cents (EUR 2,631,702.50) by the issuance to new shareholders, the existing shareholders waiving their preferential subscription rights, of (i) ninety thousand four hundred fifty-eight (90,458) class A shares, (ii) two hundred sixty-seven thousand two hundred fourteen (267,214) class B shares, (iii) two hundred sixty-seven thousand two hundred fourteen (267,214) class C shares and (iv) two hundred sixty-seven thousand two hundred twenty-four (267,224) class D shares, each at an issue price of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25).

5. Increase of the authorised share capital of the Company from currently fifty-one million Euro (EUR 51,000,000) to fifty-two million Euro (EUR 52,000,000) consisting of forty-one million six hundred thousand (41,600,000) class A shares each with a nominal value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) out of which (i) fifty-one million six hundred eighty-nine thousand five hundred fifty-three Euro and seventy-five cents (EUR 51,689,553.75) shall be reserved for the issue of a maximum of forty-one million three hundred fifty-one thousand six hundred forty-three Euro (41,351,643) shares with respect to forty-one million three hundred fifty-one thousand six hundred forty-three Euro (41,351,643) convertible preferred equity certificates in one or more issues on the basis of one (1) Class A Share for one (1) convertible preferred equity certificate and (ii) forty-one thousand nine hundred twenty-three Euro and seventy-five cents (EUR 41,923.75) shall be reserved for the issue of a maximum of thirty-three thousand five hundred thirty-nine (33,539) shares with respect to two hundred sixty-nine thousand (269,000) warrants; and acknowledgement and approval of the report by the board of directors of the Company made in accordance with article 32-3 (5) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies (as amended) concerning the price, if any, at which the shares of the Company may be issued, such issues are being made without reserving any preferential subscription rights of existing shareholders.

6. Consequent amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company, which shall read as follows:

«Art. 5. Capital. The issued capital of the Company is set at two million six hundred thirty-one thousand seven hundred two Euro and fifty cents (EUR 2,631,702.50) divided into (i) one million three hundred three thousand seven hundred ten (1,303,710) class A shares (the «Class A Shares»), (ii) two hundred sixty-seven thousand two hundred fourteen (267,214) class B shares (the «Class B Shares»), (iii) two hundred sixty-seven thousand two hundred fourteen (267,214) class C shares (the «Class C Shares») and (iv) two hundred sixty-seven thousand two hundred twenty-four (267,224) class D shares (the «Class D Shares»), and collectively with the Class A Shares, the Class B Shares and the Class C Shares, the «Shares» and the holders of such Shares, collectively the «Shareholders»), all with a nominal value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per share.

The authorised capital of the Company is set at fifty-two million Euro (EUR 52,000,000) consisting of forty-one million six hundred thousand (41,600,000) Class A Shares each with a nominal value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25). Any authorised but unissued shares shall lapse five (5) years after publication in the Mémorial of the notarial deed recording the shareholders' resolution on the authorised share capital.

Out of the authorised share capital:

(i) fifty-one million six hundred eighty-nine thousand five hundred fifty-three Euro and seventy-five cents (EUR 51,689,553.75) shall be reserved for the issue of a maximum of forty-one million three hundred fifty-one thousand six hundred forty-three Euro (41,351,643) shares with respect to forty-one million three hundred fifty-one thousand six hundred forty-three Euro (41,351,643) convertible preferred equity certificates («CPECs») in one or more issues on the basis of one (1) Class A Share for one (1) convertible preferred equity certificate, and

(ii) forty-one thousand nine hundred twenty-three Euro and seventy-five cents (EUR 41,923.75) shall be reserved for the issue of a maximum of thirty-three thousand five hundred thirty-nine (33,539) shares with respect to two hundred sixty-nine thousand (269,000) warrants.

For the avoidance of any doubt, the Class A Shareholders expressly waive any preferential subscription right they may have regarding the issues of Class A Shares contemplated in the preceding paragraph.

In addition the board of directors or its delegate(s) may also, within the limits of the authorised capital and the provisions of these articles of incorporation, issue shares against cash but always reserving the preferential subscription right of existing Class A Shareholders.

Without prejudice to the preceding paragraphs, Class A Shares to be subscribed for in cash, shall be offered on a pre-emptive basis to the Class A Shareholders in proportion of the capital represented by their Class A Shares. The right to subscribe may be exercised within a period determined by the board of directors, which may not be less than thirty (30) days from the date of the subscription period, which shall be notified by registered letter. The right to subscribe shall be transferable throughout the subscription period, and no restrictions may be imposed on such transferability.

Subject to the preceding paragraphs, the board of directors or its delegate(s) duly appointed by the board may from time to time issue Class A Shares out of the total authorised Class A Shares at such times and on such terms and conditions, including issue price, as the board or its delegate(s) may in its or their discretion resolve.

In case of any additional authorised capital and/or any subsequently renewed authorised capital, the holders of Class A Shares shall be entitled to pre-emptive rights with respect to Class A Shares to be issued, unless waived by the general meeting of Shareholders.

A capital increase within the limits of the authorised capital shall be recorded by a notarial deed, at the request of the board of directors or its delegate(s) against presentation of the documents establishing the subscription and payments.»

After the foregoing has been approved the meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The meeting resolved to add new articles 5-1 to 5-4 to the articles of incorporation of the Company, which shall read as follows:

«Art. 5-1. Participation Shares. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Class B Shares, Class C Shares and/or Class D Shares (the «Participation Shares») including by the cancellation of one or more entire classes of Participation Shares through the repurchase and cancellation of all the Participation Shares in issue in such class(es).

On any redemption of any of the CPECs a pro rata number of Participation Shares (of a class determined by the board of directors of the Company) shall be cancelled on or as soon as possible after the date of redemption of the relevant CPECs (it being acknowledged that there may be restrictions at law on the timing of the cancellation of the relevant Participation Shares and that, unless the Company determines otherwise, the holders of the relevant Participation Shares shall not have the right to receive interest for the period from the date on which the relevant CPECs are redeemed to the date on which the relevant Participation Shares are cancelled).

In the event of a reduction of share capital through the cancellation of one or more classes of Participation Shares, the holders of the Participation Shares to be cancelled shall receive from the Company a gross amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each Participation Share of the relevant class(es) held by them and cancelled (net of any tax or other deduction which is required by law), it being the intention that the gross amount received in respect of each cancelled Participation Share shall be equal to the gross amount received in respect of each redeemed CPEC.

The «Cancellation Value Per Share» shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount (as defined below) by the aggregate of (i) the number of Participation Shares to be cancelled and (ii) the number of CPECs to be redeemed, resulting in a return in respect of each Participation Share to be cancelled equal to the return in respect of each CPEC to be redeemed.

The «Total Cancellation Amount» shall be an amount determined by the board of directors of the Company and approved by the Shareholders (unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders in the same manner as is required for an amendment of these articles of incorporation) on the basis of interim accounts of the Company (the «Interim Accounts») as of a date no earlier than eight days before the date of the relevant redemption of CPECs provided always that the Total Cancellation Amount shall not be higher than the Available Amount (as determined pursuant to the next paragraph).

The «Available Amount» is the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits but (i) less the result, if positive, of any losses (including carried forward losses) minus any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) less any sums to be placed into reserve(s) (pursuant to the requirements of law or of these articles of incorporation) as set out in the interim accounts of the Company as of a date no earlier than eight days before the date of the relevant repurchase and cancellation of the relevant class(es) of Participation Shares.

Upon the repurchase and cancellation of the Participation Shares of the relevant class(es), the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Art. 5-2. Shares and share certificates. The Shares will be in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such Shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the Shareholder upon request.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 5-3. Transfer of Shares. No transfer of Shares, or any interest in Shares, may be made except pursuant to an agreement binding upon all the Shareholders and notified to the Company (the «Agreement») and these articles of incorporation. Any transfer of Shares or of any interest in Shares made in violation of the Agreement or of these articles of incorporation shall not be registered in the register of Shareholders.

Save as may be approved by the board of directors of the Company, no person shall be registered as a holder of Shares unless he has executed and delivered to the Company a deed of adherence agreeing to be bound by the Agreement in the capacity designated in such deed of adherence.

Each of the Shareholders shall not transfer any Class A Shares held by them to any person unless, at the same time as such Class A Shares are transferred to such person (the «Share Transferee»), a pro rata number of CPECs or, if such Shareholder holds Participation Shares, a pro rata number of Participation Shares held by such Shareholder are also transferred by the Shareholder to the Share Transferee. Each of the Shareholders shall not transfer any CPECs or Participation Shares held by them to any person unless, at the same time as such CPECs or Participation Shares are transferred to such person (the «CPEC/Participation Share Transferee»), a pro rata number of Class A Shares held by such Shareholder are also transferred by the Shareholder to the CPEC/Participation Share Transferee. For the avoidance of doubt, the provisions of the precedent paragraph shall apply to any Share Transferee and any CPEC/Participation Share Transferee.

The Agreement provides for the order in which the Shares and/or the CPECs are to be offered or purchased.

The Agreement also provides for the terms and conditions (including the price) at which transfer of Shares may or shall occur:

- when any holder of Shares, who is employed by and/or is a director of the Company and/or any of its subsidiaries (the «Group») (other than a director of Ruby Cone I AB either designated as «investor director» or who does not have executive responsibilities in respect of the Group), dies or ceases to be an employee and/or director of any of such member of the Group (whether or not his contract of employment is validly terminated and/or whether or not any such

termination is wrongful or unfair or otherwise) or ceases to be an employee and/or director of a member of the Group because such member of the Group ceases to be a member of the Group and does not continue (or is not immediately re-employed) as an employee and/or director of any member of the Group;

- in case Class A Shares are proposed to be sold to a third party (or a number of third parties acting together) (the «Proposed Purchaser») which would result in the Proposed Purchaser (or persons acting in concert with the Proposed Purchaser) holding 50% or more of the Class A Shares; and

- in case the holders of 50% or more of the Class A Shares may agree to sell or transfer not less than 50% of the Class A Shares to any person whatsoever at arms length in good faith.

Subject to the foregoing transfer restrictions and if the relevant transfer complies with the provisions of the Agreement and these articles of incorporation have been complied with, a transfer of the Shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. A transfer may also be effected by delivering the certificate representing the Share(s) to the Company, duly endorsed to the transferee.

Art. 5-4. Security over Shares. Each of the Shareholders undertakes not to grant security over or create any interest in, or purport to deal in or to transfer any interest in any Shares or CPECs to any person without the consent of the board of directors of the Company. The restrictions set out in this Article shall lapse on the 3rd June, 2015.»

Second resolution

The meeting resolved to add a new article 19 to the articles of incorporation of the Company, which shall read as follows:

«**Art. 19. General.** In the event of any inconsistency between any provision of the Agreement and these articles of incorporation, the Agreement shall prevail. In the event of inconsistency the Shareholders undertake to procure that these articles of incorporation are amended in order to remove any inconsistency.»

The meeting resolved to renumber the current article 19 as article 20.

Third resolution

The meeting resolved to replace all the references in the articles of incorporation, with the exception of article 5, to «share», «shares», «shareholder» and «shareholders» with a reference to «Share», «Shares», «Shareholder» and «Shareholders» as the case may be.

Fourth resolution

The meeting unanimously resolved to increase the issued share capital of the Company from currently one million five hundred sixteen thousand five hundred sixty-five Euro (EUR 1,516,565) to two million six hundred thirty-one thousand seven hundred two Euro and fifty cents (EUR 2,631,702.50) by the issuance to new shareholders, the existing shareholders waiving their preferential subscription rights, of (i) ninety thousand four hundred fifty-eight (90,458) class A shares, (ii) two hundred sixty-seven thousand two hundred fourteen (267,214) class B shares, (iii) two hundred sixty-seven thousand two hundred fourteen (267,214) class C shares and (iv) two hundred sixty-seven thousand two hundred twenty-four (267,224) class D shares, each at an issue price of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25).

The meeting unanimously noted that each of the existing shareholders waive their pre-emptive subscription rights with respect to such increase of the issued share capital of the Company.

Such increase of share capital has been subscribed and paid in cash by the following subscribers in the proportions set out hereafter pursuant to proxies which having been signed by all the appearing persons and the undersigned notary shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities:

- 1) Lars Johanson, Bockfalls Gård Nykyrka, SE-591 97 Motala, Sweden,
- 2) John Waters, 51308 Harbor Ridge Drive, Granger, Indiana 46530, USA,
- 3) Joachim Kinscher, Ringstrasse 17, D-57234 Wilnsdorf, Germany,
- 4) Anders Almquist, Marienburg Strasse 1, D-97980 Bad Mergentheim, Germany,
- 5) Jan Lindstedt, Vråkvägen 26, SE-181 56 Lidingö, Sweden,
- 6) Rutger Wachtmeister, Karlavägen 9, SE-114 24 Stockholm, Sweden,
- 7) Reimund Spies, Johann-Sebastian-Bach- Weg 6, D-57250 Netphen-Dreis-Tiefenbach, Germany,
- 8) Roger Maurer, Rodolfzellerstrasse 99a, 78476 Allensbach, Germany,
- 9) Gunter Bittner, Kastanienring 27, D-63654 Büdingen,
- 10) Mattias Fischer, Umpferblick 35, D- 97922 Lauda-Königshofen,
- 11) Frank Marciano, 11744 Bayfield DR., Boca Raton, FL 33498 USA,
- 12) Sophie Dixon, 3, rue Beauregard, F-60440 Nanteuil-le Havdouin,
- 13) Al Haimbach, 22487 State Road 120, Elkhart, IN 46516 USA,
- 14) Mihály Hubanov, 5100 Jászberény, László Károly U.1. Hungary,
- 15) Michael Leete, 104, Silver end Road Haynes, Bedford MK453PI, United Kingdom,
- 16) Thomas Loeser, Talweg 14, D-35085 Ebsdorfergrund, Germany,
- 17) John Martino, 2818 Woodhollow Trail, Fort Wayne, IN 46528,
- 18) Patrik Mattson, C/Sandalo 28, Alto Lazareso, 28230 Las Rozas (Madrid), Spain,
- 19) Ed McKiernan, 978 Douglas Drive, Wooster, OH 44691 USA,
- 20) Kenth Bengtsson, Timjun grund, 59019 Merntorp, Sweden,
- 21) André Roux, 4, rue des Bavolets, F-51370 Les Mesneux,
- 22) Earl Bradford Sargent, 53318 Monticola Lane, Bristol, IN 46501 USA,
- 23) Vanes Francini, Via Pennabilli n. 35, 47100 Forli (FC) Italy,
- 24) Art Wyatt, 51559 Pebble Brooke DR., Granger, IN 46530,

- 25) Olaf Bach, 3 Cunningham Street, South Yarra, Victoria 3141 Australia,
- 26) Hans Disch, 2413 Greenlenf Blvd, Eckhart, IN 46514, USA,
- 27) Robert Weber, 15381 CR18, Middlebury IN 46540,
- 28) Rick Baccari, 419 Northwest Passage Trail, Fort Wayne, IN 46825,
- 29) Ken Buckler, 217 Greenfield DR, Middlebury IN 46540,
- 30) Fabio Giorgi, Borgata Vindrola 8/A, 10040 Villar Dora (TO),
- 31) Jim Kerrigan, 4175 Fairway Drive Medina, Ohio 44256,
- 32) Elisabeth Martin, 11044 N 625 E, Kenndallville IN 46755,
- 33) Jimmy Menefee, 52135 CR 131 Bristol, In 46507,
- 34) Hans Nygren, Raka gatan 22, 59161 Motala, Sweden,
- 35) Hans-Joachim Poetschke, Unterhainweg 30, D Siegen, Germany,
- 36) Nils-Erik Ringlander, Offerby Vägen 15, SE-59162 Motala, Sweden,
- 37) Robert SagulinElinshills Vägen 21, SE-13248 Saltsjo-Boo, Sweden,
- 38) Per-Olof Lindqvist, Kulbaneçatan 3, Se-59151 Motala, Sweden,
- 39) Chandra Rangabashyan, 12, Chestnut Avenue, Singapore 679498,
- 40) Kevin Segner, 1900 East Jackson Blvd, Elkhart, Indiana 46516, USA,
- 41) Bernd Löher, Beliner Str. 45, D-57223 Kreuztat, Germany,
- 42) Michael Althaus, Am Gambachswaiher 39, 57258 Freudenberg, Germany,
- 43) Göran Anninger, PO Box 25387, Dubai, United Arab Emirates,
- 44) Charlie Barefoot, 11620 Boydton Plank Rd, Dinwiddie, VA 23841,
- 45) Mats Engman, Vuttentornsgatan 4, SE-59136 Motala, Sweden,
- 46) Johan Eriksson, Tunnbrüdsu 45, 16864 Bromma Sweden,
- 47) Ingemar Hallin, Blåklöcksvägen 20, SE-18157 Lidingö, Sweden,
- 48) Peter Hansen, Höjdvägen 10, 19467, Upplands Väsby,
- 49) Ralf Henking, Von-Wenden-Str.3, 31141 Hildesheim, Germany,
- 50) Juha Ikonen, Suoratie 18, FIN-06100 Porvoo, Finland,
- 51) Henner Lambrecht, Heidehofweg 6, 57074 Siegen, Germany,
- 52) Carl Lindhagen, Dikarängen 17, SE-59150 Motala Sweden,
- 53) Sergio Maraldo, Grönbrinksgatan 1, 11759 Stockholm, Sweden,
- 54) Andrew Moseley, Dr Grosskopf Str. 38c, 35745 Herborn, Germany,
- 55) Volker Müller, Am Langenstueck 14, D-57271 Hilchenbach,
- 56) Reinhard Neubauer, Seilerstr. 4, D-97084 Würzburg,
- 57) Andrea Pieck, Stöckerstrasse 8, D-57074 Siegen, Germany,
- 58) Istvan Pócz, H-5100 Jászberény, Beleznay Antal u. 13., Hungary,
- 59) Kristin Sjoblom, Avenue de la Corniche 6, 1310 La Hulpe, Belgium,
- 60) Sandra Smith, 1014 Bayview Drive, Coldwater, MI 49036, USA,
- 61) Edward Barnard Trigg, 221 Gun Club Road, Richmond Virginia 23221, USA,
- 62) Peter Agarwal,
- 63) Tony Bodnyk, 2390 Valley Road, Mansfield, Ohio 44903,
- 64) Pascal Vannier, 28, rue du Herrenberg, L-9210 Diekirch,
- 65) Klaus Jurgen Bub, Bürbacher Weg 33, D-57072 Siegen, Germany,
- 66) Joe Cusmano, Via S.D. Acaisto, 29, Carate Brranja, 20048, Italy,
- 67) Cornelia Stünn, Auf der Hassel 25, 57562 Herdorf, Germany,
- 68) Györgyne Nemes, H-5100 Jászberény, Pazta's u. 8/A, Hungary

Name of subscriber	Class A shares subscribed (number)	Class B shares subscribed (number)	Class C shares subscribed (number)	Class D shares subscribed (number)	Total Contribution (EUR)
Lars Johansson	6,519	-	-	-	271,606.25
John Waters	5,215	56,204	56,204	56,205	217,285.00
Joachim Kinscher	5,215	-	-	-	217,285.00
Anders Almquist	5,215	-	-	-	217,285.00
Jan Lindstedt	3,520	-	-	-	146,667.50
Rutger Wachtmeister	2,607	-	-	-	108,641.25
Reimund Spies	3,520	37,938	37,938	37,938	146,667.50
Roger Maurer	3,520	37,938	37,938	37,938	146,667.50
Gunter Bittner	2,400	25,867	25,867	25,866	100,000.00
Mattias Fischer	1,303	14,051	14,051	14,052	54,321.25
Frank Marciano	782	-	-	-	32,592.50
Sophie Dixon	1,544	-	-	-	64,321.25
Al Haimbach	1,303	-	-	-	54,321.25
Mihály Hubanov	1,784	-	-	-	74,321.25
Michael Leete	1,303	-	-	-	54,321.25
Thomas Loeser	1,303	14,051	14,051	14,052	54,321.25

John Martino	1,784	-	-	-	74,321.25
Patrik Mattson.	2,400	-	-	-	100,000.00
Ed McKiernan	1,303	-	-	-	54,321.25
Kenth Bengtsson.	1,303	-	-	-	54,321.25
André Roux	1,303	-	-	-	54,321.25
Brad Sargent	1,303	-	-	-	54,321.25
Vanes Francini.	782	-	-	-	32,592.50
Art Wyatt	782	-	-	-	32,592.50
Olaf Bach.	2,504	-	-	-	104,321.25
Hans Disch	1,303	-	-	-	54,321.25
Robert Weber	782	-	-	-	32,592.50
Rick Baccari.	593	-	-	-	24,727.50
Ken Buckler	521	-	-	-	21,727.50
Fabio Giorgi	2,060	-	-	-	85,845.00
Jim Kerrigan	860	-	-	-	35,850.00
Elisabeth Martin	339	-	-	-	14,122.50
Jimmy Menefee	1,118	-	-	-	46,577.50
Hans Nygren	521	-	-	-	21,727.50
Hans-Joachim Poetschke	960	10,347	10,347	10,346	40,000.00
Nils-Erik Ringlander	521	-	-	-	21,727.50
Robert Sagulin.	1,043	-	-	-	43,455.00
P-O Lindqvist	521	-	-	-	21,727.50
Chandra Rangabashyan.	521	-	-	-	21,727.50
Kevin Segner	1,121	-	-	-	46,727.50
Bernd Löher	339	3,653	3,653	3,653	14,122.50
Michael Althaus.	2,060	22,205	22,205	22,206	8,845.00
Göran Anninger	2,060	-	-	-	85,845.00
Charlie Barefoot.	339	-	-	-	14,122.50
Mats Engman	521	-	-	-	21,727.50
Johan Eriksson.	521	-	-	-	21,727.50
Ingemar Hallin.	905	-	-	-	37,727.50
Peter Hansen	521	-	-	-	21,727.50
Ralf Henking	521	5,620	5,620	5,621	21,727.50
Juha Ikonen	521	-	-	-	21,727.50
Henner Lambrecht	521	5,620	5,620	5,621	21,727.50
Carl Lindhagen	521	-	-	-	21,727.50
Sergio Maraldo	720	-	-	-	30,000.00
Andrew Moseley.	521	5,620	5,620	5,621	21,727.50
Volker Müller	521	5,620	5,620	5,621	21,727.50
Reinhard Neubauer	521	5,620	5,620	5,621	21,727.50
Andrea Pieck.	521	5,620	5,620	5,621	21,727.50
Istvan Pócz	521	-	-	-	21,727.50
Kristin Sjoblom	521	-	-	-	21,727.50
Sandra Smith	339	-	-	-	14,122.50
Ned Trigg	339	-	-	-	14,122.50
Peter Agarwal	521	-	-	-	21,727.50
Tony Bodnyk.	339	-	-	-	14,122.50
Pascal Vannier	521	-	-	-	21,727.50
Klaus Jurgen Bub.	521	5,620	5,620	5,621	21,727.50
Joe Cusmano.	339	-	-	-	14,122.50
Cornelia Stünn	521	5 620	5 620	5 621	21,727.50
Györgyne Nemes	521	-	-	-	21,727.50
Total	90,458	267,214	267,214	267,224	3,769,841.25

Evidence of such payments was given to the undersigned notary.

Fifth resolution

The meeting resolved to increase the authorised share capital of the Company from currently fifty-one million Euro (EUR 51,000,000) to fifty-two million Euro (EUR 52,000,000) consisting of forty-one million six hundred thousand (41,600,000) class A shares each with a nominal value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) out of which (i) fifty-one million six hundred eighty-nine thousand five hundred fifty-three Euro and seventy-five cents (EUR 51,689,553.75) shall be reserved for the issue of a maximum of forty-one million three hundred fifty-one thousand six

hundred forty-three Euro (41,351,643) shares with respect to forty-one million three hundred fifty-one thousand six hundred forty-three Euro (41,351,643) convertible preferred equity certificates in one or more issues on the basis of one (1) Class A Share for one (1) convertible preferred equity certificate and (ii) forty-one thousand nine hundred twenty-three Euro and seventy-five cents (EUR 41,923.75) shall be reserved for the issue of a maximum of thirty-three thousand five hundred thirty-nine (33,539) shares with respect to two hundred sixty-nine thousand (269,000) warrants; and acknowledgement and approval of the report by the board of directors of the Company made in accordance with article 32-3 (5) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies (as amended) concerning the price, if any, at which the shares of the Company may be issued, such issues are being made without reserving any preferential subscription rights of existing shareholders. The meeting resolved that such report complied with said article 32-3(5).

Sixth resolution

The meeting resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«Article 5. Capital. The issued capital of the Company is set at to two million six hundred thirty-one thousand seven hundred two Euro and fifty cents (EUR 2,631,702.50) divided into (i) one million three hundred three thousand seven hundred ten (1,303,710) class A shares (the «Class A Shares»), (ii) two hundred sixty-seven thousand two hundred fourteen (267,214) class B shares (the «Class B Shares»), (iii) two hundred sixty-seven thousand two hundred fourteen (267,214) class C shares (the «Class C Shares») and (iv) two hundred sixty-seven thousand two hundred twenty-four (267,224) class D shares (the «Class D Shares»), and collectively with the Class A Shares, the Class B Shares and the Class C Shares, the «Shares» and the holders of such Shares, collectively the «Shareholders»), all with a nominal value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per share.

The authorised capital of the Company is set at fifty-two million Euro (EUR 52,000,000) consisting of forty-one million six hundred thousand (41,600,000) Class A Shares each with a nominal value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25). Any authorised but unissued shares shall lapse five (5) years after publication in the Mémorial of the notarial deed recording the shareholders' resolution on the authorised share capital.

Out of the authorised share capital:

(i) fifty-one million six hundred eighty-nine thousand five hundred fifty-three Euro and seventy-five cents (EUR 51,689,553.75) shall be reserved for the issue of a maximum of forty-one million three hundred fifty-one thousand six hundred forty-three Euro (41,351,643) shares with respect to forty-one million three hundred fifty-one thousand six hundred forty-three Euro (41,351,643) convertible preferred equity certificates («CPECs») in one or more issues on the basis of one (1) Class A Share for one (1) convertible preferred equity certificate, and

(ii) forty-one thousand nine hundred twenty-three Euro and seventy-five cents (EUR 41,923.75) shall be reserved for the issue of a maximum of thirty-three thousand five hundred thirty-nine (33,539) shares with respect to two hundred sixty-nine thousand (269,000) warrants.

For the avoidance of any doubt, the Class A Shareholders expressly waive any preferential subscription right they may have regarding the issues of Class A Shares contemplated in the preceding paragraph.

In addition the board of directors or its delegate(s) may also, within the limits of the authorised capital and the provisions of these articles of incorporation, issue shares against cash but always reserving the preferential subscription right of existing Class A Shareholders.

Without prejudice to the preceding paragraphs, Class A Shares to be subscribed for in cash, shall be offered on a pre-emptive basis to the Class A Shareholders in proportion of the capital represented by their Class A Shares. The right to subscribe may be exercised within a period determined by the board of directors, which may not be less than thirty (30) days from the date of the subscription period, which shall be notified by registered letter. The right to subscribe shall be transferable throughout the subscription period, and no restrictions may be imposed on such transferability.

Subject to the preceding paragraphs, the board of directors or its delegate(s) duly appointed by the board may from time to time issue Class A Shares out of the total authorised Class A Shares at such times and on such terms and conditions, including issue price, as the board or its delegate(s) may in its or their discretion resolve.

In case of any additional authorised capital and/or any subsequently renewed authorised capital, the holders of Class A Shares shall be entitled to pre-emptive rights with respect to Class A Shares to be issued, unless waived by the general meeting of Shareholders.

A capital increase within the limits of the authorised capital shall be recorded by a notarial deed, at the request of the board of directors or its delegate(s) against presentation of the documents establishing the subscription and payments.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately fourteen thousand five hundred euro.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surname, Christian name, civil status and residence, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINA COLD I S.A. (la «Société») ayant son siège social à 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg, constituée sous la dénomination sociale BRISBANE S.A. suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, le 9 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») numéro C-277 du 29 mars 2005. Les statuts de la Société ont été modifiés par acte du notaire instrumentant le 31 mai 2005, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée a été présidée par Monsieur Manuel Frias, administrateur, demeurant à Luxembourg.

Le président a désigné comme secrétaire Maître Patrick Santer, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Monsieur Pierre Stemper, administrateur, demeurant à Reichlange.

Le président a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun d'eux, sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant.

La liste de présence ainsi que les procurations seront annexées au présent acte a fin d'être enregistrées au près des autorités de l'enregistrement.

II. La présente assemblée a été convoquée par lettres recommandées envoyées aux actionnaires et aux détenteurs des warrants le 15 juillet 2005. Il ressort de la liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour tel qu'il suit:

1. Insertion de nouveaux articles 5-1 à 5-4 aux statuts de la Société, qui se liront comme suit:

Art. 5-1. Actions de Participation. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation d'Actions de Classe B, d'Actions de Classe C et/ou d'Actions de Classe D (les «Actions de Participation») y compris par l'annulation d'une ou plusieurs classes entières d'Actions de Participation par le rachat et l'annulation de toutes les Actions de Participation émises dans cette/ces classe(s).

Lors du rachat de quelconques des Obligations Convertibles un nombre proportionnel d'Actions de Participation (d'une classe déterminée par le conseil d'administration de la Société) sera annulé à la date ou aussi tôt que possible après la date de rachat des Obligations Convertibles concernées (étant entendu qu'il peut y avoir des restrictions légales quant à la date d'annulation des Actions de Participation concernées et que, à moins que la Société en décide autrement, les détenteurs des Actions de Participation concernées n'auront pas le droit de recevoir des intérêts pour la période débutant à la date à laquelle les Obligations Convertibles concernées sont rachetées et prenant fin à la date à laquelle les Actions de Participation concernées sont annulées).

Dans le cas d'une réduction du capital social suit à l'annulation d'une ou plusieurs classe d'Actions de Participation, les détenteurs d' Actions de Participation qui seront annulées se verront attribuer par la Société, pour chaque Action de Participation de la ou des classe(s) concernée(s) détenues par eux et annulées (nettes de toute taxe ou tout autre déduction requise par la loi) un montant brut égal à la Valeur d'Annulation Par Action (tel que définit ci-dessous), étant entendu que le montant brut reçu pour l'annulation de chaque Action de Participation soit égal au montant brut reçu pour chaque Obligation Convertible rachetée.

La «Valeur d'Annulation Par Action» sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation (tel que définit ci-dessous) par la somme (i) du nombre d'Actions de Participation qui seront annulées et (ii) le nombre d' Obligations Convertibles qui seront rachetées, résultant du profit pour chaque Action de Participation qui sera annulée égal au profit pour chaque Obligation Convertible qui sera rachetée.

Le «Montant Total d'Annulation» est un montant déterminé par le conseil d'administration de la Société et approuvé par les Actionnaires (sauf résolution contraire de l'assemblée générale des Actionnaires prise de la même façon que celle requise pour la modification des présents statuts), sur la base de comptes intérimaires de la Société (les «Comptes Intérimaires»), au plus tôt huit jours avant la date du rachat des Obligations Convertibles concernées toujours à condition que le Montant Total d'Annulation ne soit pas supérieur au Montant Disponible (tel que déterminé au paragraphe suivant).

Le «Montant Disponible» est le montant total des bénéfices nets de la Société (y inclus les bénéfices reportés mais (i) moins les pertes, s'il y en a, (y compris les pertes reportées) moins toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) moins toute somme devant être placée dans des réserve(s), (conformément aux dispositions légales ou des présents statuts) tel que prévu dans les comptes intérimaires de la Société au plus tôt 8 jours avant la date du rachat et de l'annulation des classe(s) d'Actions de Participation concernée(s).

Suite au rachat et à l'annulation des Actions de Participation des classe(s) concernées, la Valeur d'Annulation par Action deviendra exigible et payable par la Société.

Art. 5-2. Actions et certificats d'actions. Les Actions sont nominatives.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les Actions sont enregistrées dans le registre des Actionnaires comme étant le propriétaire de ces Actions.

Des certificats attestant une telle inscription sera délivrée à l'Actionnaire sur demande.

La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 5-3. Transfert d'Actions. Aucun transfert d'Actions, ou d'intérêts d'Actions, ne pourra être effectué, sauf à raison d'une convention imposable à tous les Actionnaires et notifiée à la Société (la «Convention») et à raison des présents statuts. Tout transfert d'Actions ou d'intérêts d'Actions fait en violation de la Convention ou des présents statuts ne sera pas inscrit dans le registre des Actionnaires.

Sauf approbation du conseil d'administration de la Société nul ne pourra être inscrit comme détenteur d'Actions à moins d'avoir exécuté et délivré à la Société un acte d'adhésion dans lequel il accepte d'être lié par la Convention en sa capacité, telle que définie dans l'acte d'adhésion.

Aucun des Actionnaires ne pourra transférer à aucune personne des Actions de Classe A détenues par lui à moins qu'au même moment où de telles Actions de Classe A sont transférées à une telle personne (le «Cessionnaire d'Action»), un nombre proportionnel d'Obligations Convertibles, ou si un tel Actionnaire détient des Actions de Participation, un nombre proportionnel d'Action de Participation détenues par cet Actionnaire soit également transféré par l'Actionnaire au Cessionnaire d'Action. Aucun des Actionnaires ne pourra transférer des Obligations Convertibles ou des Actions de Participation détenues par lui à toute personne à moins que, au même moment où de telles Obligations Convertibles ou Actions de Participation sont transférées à une telle personne (le «Cessionnaire d'Obligations Convertibles/d'Actions de Participation»), un nombre proportionnel d'Actions de Classe A détenu par cet Actionnaire ne soit également transféré par l'Actionnaire au Cessionnaire d'Obligations Convertibles/d'Actions en Participation.

Afin d'éviter tout doute, les dispositions du paragraphe précédent s'appliqueront à tout Cessionnaire d'Actions et à tout Cessionnaire d'Obligations Convertibles/Actions en Participation.

La Convention détermine l'ordre selon lequel les Actions et/ou les Obligations Convertibles sont offertes ou achetées.

La Convention détermine également les conditions générales (y inclus le prix) auxquelles le transfert d'Actions pourra ou devra s'opérer:

- lorsqu'un détenteur d'Actions, employé par et/ou est un administrateur de la Société et/ou d'une de ses filiales (le «Groupe») (autre qu'un administrateur de Rubicon Cone I AB désigné soit comme «administrateur investisseur» ou qui n'a pas de responsabilité d'administration relative au Groupe), décède ou cesse d'être un employé et/ou administrateur d'un quelconque tel membre du Groupe (que son contrat de travail soit ou non valablement résilié et/ou que cette résiliation soit ou non fautive ou injuste ou autre) ou cesse d'être un employé et/ou administrateur d'un membre du Groupe parce que ce membre du Groupe cesse d'être un membre du Groupe et ne continue pas (ou n'est pas immédiatement réemployé) en tant qu'employé et/ou administrateur d'un membre quelconque du Groupe,

- lorsque des Actions de Classe A sont proposées à la vente à un tiers (ou à un nombre de tierces personnes agissant de concert) (l'«Acheteur Proposé») de sorte que l'Acheteur Proposé (ou toute personne agissant de concert avec l'Acheteur Proposé) viendrait à détenir 50% ou plus des Actions de Classe A; et

- lorsque les détenteurs de 50% ou plus des Actions de Classe A s'accorderaient pour vendre ou transférer non moins de 50% des Actions de Classe A à toute personne, quelle qu'elle soit, de bonne foi.

Sous réserve des restrictions de transfert précitées et si le transfert en question est conforme aux dispositions de la Convention et les présents statuts, un transfert d'Actions est effectué par une déclaration de transfert inscrite dans le registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne détenant des procurations adéquates à cette fin. Un transfert peut également être effectué par la délivrance du certificat représentant la/les Action(s) de la Société, dûment endossé au profit du cessionnaire.

Art. 5-4. Sûreté sur les Actions. Chaque Actionnaire s'engage à ne pas accorder de sûreté, à ne pas créer d'intérêt, à ne pas prétendre négocier ou transférer un intérêt dans les Actions ou Obligations Convertibles à toute personne sans le consentement du conseil d'administration de la Société. Les restrictions prévues au présent Article prendront fin le 3 juin 2015.»

2. Insertion d'un nouvel article 19 aux statuts de la Société qui se lira comme suit:

«**Art. 19. Généralités.** En cas de contradiction entre les dispositions de la Convention et les présents statuts, la Convention prévaut. En cas de contradiction, les Actionnaires s'engagent à s'assurer que les présents statuts soient modifiés afin de supprimer toute contradiction.»

et nouvelle numération de l'actuel article 19 en l'article 20.

3. A l'exception de l'article 5, toutes les références dans les statuts à «action», «actions», «actionnaire», et «actionnaires» sont remplacées par les références à «Action», «Actions», «Actionnaire» et «Actionnaires».

4. Augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel d'un million cinq cent seize mille cinq cent soixante-cinq Euros (EUR 1.516.565) à deux millions six cent trente et un mille sept cent deux Euros et cinquante centimes (EUR 2.631.702,50) par l'émission au profit de nouveaux actionnaires, les actuels actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiels, de (i) quatre vingt dix mille quatre cent cinquante huit(90.458) actions de classe A, (ii) deux cent soixante sept mille deux cent quatorze(267.214) actions de classe B, (iii) deux cent soixante sept mille deux cent quatorze(267.214) actions de classe C, et (iv) deux cent soixante sept mille deux cent vingt-quatre(267.224) actions de classe D, chacune a un prix d'émission d'un Euro vingt-cinq centimes (EUR 1,25).

5. Augmentation du capital social autorisé de la Société de son montant actuel cinquante et un millions d'Euros (EUR 51.000.000) à cinquante-deux millions d'Euros (EUR 52.000.000) constitué de quarante et un millions six cent mille (41.600.000) actions de classe A ayant chacune une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) parmi lesquelles (i) cinquante et un millions six cent quatre vingt neuf mille cinq cent cinquante trois Euros et soixante-quinze centimes (EUR 51.689.553,75) doivent être réservés pour l'émission d'un maximum de quarante et un millions trois cent cinquante et un mille six cent quarante trois (41.351.643) actions relatives à quarante et un millions trois cent cinquante et un mille six cent quarante trois (41.351.643) obligations convertibles en une ou plusieurs émissions sur la base d'une (1) Action de Classe A pour une (1) obligation convertible et (ii) quarante et un mille neuf cent vingt-trois Euros et soixante-quinze centimes (EUR 41.923,75) seront réservés pour l'émission d'un maximum de trente trois mille cinq cent trente neuf (33.539) actions relatives aux deux cent soixante neuf mille (269.000) warrants; et connaissance et approbation du rapport du conseil d'administration de la Société, effectué conformément à l'article 32-3(5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée), concernant le prix, le cas échéant, auquel les actions de

la Société peuvent être émises, de telles émissions étant faites sans que des droits de souscription préférentiels ne soient réservés aux actionnaires existants.

6. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société, qui se lira comme suit:

«Art. 5. Capital. Le capital émis de la Société est fixé à deux millions six cent trente et un mille sept cent deux Euros et cinquante centimes (EUR 2.631.702,50) divisé en (i) un million trois cent trois mille sept cent dix (1.303.710) actions de classe A (les «Actions de Classe A»), (ii) deux cent soixante sept mille deux cent quatorze (267.214) actions de classe B (les «Actions de Classe B»), (iii) deux cent soixante sept mille deux cent quatorze (267.214) actions de classe C (les «Actions de Classe C») et (iv) deux cent soixante sept mille deux cent vingt-quatre (267.224) actions de classe D (les «Actions de Classe D»), et collectivement avec les Actions de Classe A, les Actions de Classe B et les Actions de Classe C, les «Actions» et les détenteurs de telles Actions collectivement, les «Actionnaires»), toutes avec une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) par action.

Le capital autorisé de la Société est fixé à cinquante deux millions d'Euros (52.000.000) constitué de quarante et un millions six cent mille (41.600.000) Actions de Classe A ayant chacune une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25). Toutes les actions autorisées mais non émises expireront cinq (5) ans après la publication au Mémorial, de l'acte notarié constatant la résolution des actionnaires portant sur le capital social autorisé.

Du capital autorisé:

(i) cinquante et un millions six cent quatre-vingt neuf mille cinq cent cinquante trois Euros soixante quinze centimes (EUR 51.689.553,75) seront réservés pour l'émission d'un maximum de quarante et un millions trois cent cinquante et un mille six cent quarante trois (41.351.643) actions relatives à quarante et un millions trois cent cinquante et un mille six cent quarante trois (41.351.643) obligations convertibles («Obligations Convertibles») en une ou plusieurs émissions sur la base d'une (1) Action de Classe A pour une (1) obligation convertible, et

(ii) quarante et un mille neuf cent vingt-trois Euros et soixante-quinze centimes (EUR 41.923,75) seront réservés pour l'émission d'un maximum de trente-trois mille cinq cent trente-neuf (33.539) actions en relation avec deux cent soixante-neuf mille (269.000) warrants.

Afin d'éviter tout doute, les Actionnaires de Classe A renoncent expressément à un quelconque droit de souscription préférentiel qu'ils pourraient détenir concernant les émissions d'Actions de Classe A telle qu'envisagées au paragraphe précédent.

Par ailleurs, le conseil d'administration ou son (ses) délégué(s) peuvent également, dans les limites du capital autorisé et des dispositions des présents statuts, émettre des actions en contrepartie d'espèces tout en réservant toujours le droit de souscription préférentiel des Actionnaires de Classe A existants.

Sous réserve des paragraphes précédents, les Actions de Classe A à souscrire en contrepartie d'espèces, seront offertes sur une base préférentielle aux Actionnaires de Classe A proportionnellement au pourcentage du capital représenté par leurs Actions de Classe A. Le droit de souscrire pourra être exercé pendant une période déterminée par le conseil d'administration, qui ne pourra être inférieure à trente (30) jours à partir de la date de la période de souscription, qui devra être notifiée par lettre recommandée. Le droit de souscrire sera transférable pendant la période de souscription, et aucunes restrictions ne pourront être imposées quant à cette possibilité de transfert.

Sous réserve des paragraphes précédents, le conseil d'administration ou un (des) délégué(s) dûment nommé(s) par le conseil, pourra périodiquement émettre des Actions de Classe A à partir du total autorisé des Actions de Classe A à la date, et selon les conditions, y compris le prix d'émission, que le conseil ou son/ses délégué(s) le décidera de manière discrétionnaire.

Dans le cas d'un capital autorisé supplémentaire, et/ou tout renouvellement de capital autorisé, les détenteurs d'Actions de Classe A bénéficieront de droits préférentiels concernant les Actions de Classe A devant être émises, à moins que l'assemblée générale des Actionnaires y ait renoncé.

Une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé devra être constatée par un acte notarié, à la demande du conseil d'administration ou de son/ses délégué(s) contre présentation des documents établissant la souscription et les paiements.»

Après avoir approuvé ce qui précède, l'assemblée a unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé d'ajouter de nouveaux articles 5-1 à 5-4 aux statuts de la Société, qui se liront comme suit:

Art. 5-1. Actions de Participation. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation d'Actions de Classe B, d'Actions de Classe C et/ou d'Actions de Classe D (les «Actions de Participation») y compris par l'annulation d'une ou plusieurs classes entières d'Actions de Participation par le rachat et l'annulation de toutes les Actions de Participation émises dans cette/ces classe(s).

Lors du rachat de quelconques des Obligations Convertibles un nombre proportionnel d'Actions de Participation (d'une classe déterminée par le conseil d'administration de la Société) sera annulé à la date ou aussi tôt que possible après la date de rachat des Obligations Convertibles concernées (étant entendu qu'il peut y avoir des restrictions légales quant à la date d'annulation des Actions de Participation concernées et que, à moins que la Société en décide autrement, les détenteurs des Actions de Participation concernées n'auront pas le droit de recevoir des intérêts pour la période débutant à la date à laquelle les Obligations Convertibles concernées sont rachetées et prenant fin à la date à laquelle les Actions de Participation concernées sont annulées).

Dans le cas d'une réduction du capital social suit à l'annulation d'une ou plusieurs classe d'Actions de Participation, les détenteurs d' Actions de Participation qui seront annulées se verront attribuer par la Société, pour chaque Action de Participation de la ou des classe(s) concernée(s) détenues par eux et annulées (nettes de toute taxe ou tout autre déduction requise par la loi) un montant brut égal à la Valeur d'Annulation Par Action (tel que définit ci-dessous), étant

entendu que le montant brut reçu pour l'annulation de chaque Action de Participation soit égal au montant brut reçu pour chaque Obligation Convertible rachetée.

La «Valeur d'Annulation Par Action» sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation (tel que définit ci-dessous) par la somme (i) du nombre d'Actions de Participation qui seront annulées et (ii) le nombre d'Obligations Convertibles qui seront rachetées, résultant du profit pour chaque Action de Participation qui sera annulée égal au profit pour chaque Obligation Convertible qui sera rachetée.

Le «Montant Total d'Annulation» est un montant déterminé par le conseil d'administration de la Société et approuvé par les Actionnaires (sauf résolution contraire de l'assemblée générale des Actionnaires prise de la même façon que celle requise pour la modification des présents statuts), sur la base de comptes intermédiaires de la Société (les «Comptes Intérimaires»), au plus tôt huit jours avant la date du rachat des Obligations Convertibles concernées toujours à condition que le Montant Total d'Annulation ne soit pas supérieur au Montant Disponible (tel que déterminé au paragraphe suivant).

Le «Montant Disponible» est le montant total des bénéfices nets de la Société (y inclus les bénéfices reportés mais (i) moins les pertes, s'il y en a, (y compris les pertes reportées) moins toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) moins toute somme devant être placée dans des réserve(s), (conformément aux dispositions légales ou des présents statuts) tel que prévu dans les comptes intermédiaires de la Société au plus tôt 8 jours avant la date du rachat et de l'annulation des classe(s) d'Actions de Participation concernée(s).

Suite au rachat et à l'annulation des Actions de Participation des classe(s) concernées, la Valeur d'Annulation par Action deviendra exigible et payable par la Société.

Art. 5-2. Actions et certificats d'actions. Les Actions sont nominatives.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les Actions sont enregistrées dans le registre des Actionnaires comme étant le propriétaire de ces Actions.

Des certificats attestant une telle inscription sera délivrée à l'Actionnaire sur demande.

La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 5-3. Transfert d'Actions. Aucun transfert d'Actions, ou d'intérêts d'Actions, ne pourra être effectué, sauf à raison d'une convention imposable à tous les Actionnaires et notifiée à la Société (la «Convention») et à raison des présents statuts. Tout transfert d'Actions ou d'intérêts d'Actions fait en violation de la Convention ou des présents statuts ne sera pas inscrit dans le registre des Actionnaires.

Sauf approbation du conseil d'administration de la Société nul ne pourra être inscrit comme détenteur d'Actions à moins d'avoir exécuté et délivré à la Société un acte d'adhésion dans lequel il accepte d'être lié par la Convention en sa capacité, telle que définie dans l'acte d'adhésion.

Aucun des Actionnaires ne pourra transférer à aucune personne des Actions de Classe A détenues par lui à moins qu'au même moment où de telles Actions de Classe A sont transférées à une telle personne (le «Cessionnaire d'Action»), un nombre proportionnel d'Obligations Convertibles, ou si un tel Actionnaire détient des Actions de Participation, un nombre proportionnel d'Action de Participation détenues par cet Actionnaire soit également transféré par l'Actionnaire au Cessionnaire d'Action. Aucun des Actionnaires ne pourra transférer des Obligations Convertibles ou des Actions de Participation détenues par lui à toute personne à moins que, au même moment où de telles Obligations Convertibles ou Actions de Participation sont transférées à une telle personne (le «Cessionnaire d'Obligations Convertibles/d'Actions de Participation»), un nombre proportionnel d'Actions de Classe A détenu par cet Actionnaire ne soit également transféré par l'Actionnaire au Cessionnaire d'Obligations Convertibles/d'Actions en Participation.

Afin d'éviter tout doute, les dispositions du paragraphe précédent s'appliqueront à tout Cessionnaire d'Actions et à tout Cessionnaire d'Obligations Convertibles/Actions en Participation.

La Convention détermine l'ordre selon lequel les Actions et/ou les Obligations Convertibles sont offertes ou achetées.

La Convention détermine également les conditions générales (y inclus le prix) auxquelles le transfert d'Actions pourra ou devra s'opérer:

- lorsqu'un détenteur d'Actions, employé par et/ou est un administrateur de la Société et/ou d'une de ses filiales (le «Groupe») (autre qu'un administrateur de Rubicon Cone I AB désigné soit comme «administrateur investisseur» ou qui n'a pas de responsabilité d'administration relative au Groupe), décède ou cesse d'être un employé et/ou administrateur d'un quelconque tel membre du Groupe (que son contrat de travail soit ou non valablement résilié et/ou que cette résiliation soit ou non fautive ou injuste ou autre) ou cesse d'être un employé et/ou administrateur d'un membre du Groupe parce que ce membre du Groupe cesse d'être un membre du Groupe et ne continue pas (ou n'est pas immédiatement réemployé) en tant qu'employé et/ou administrateur d'un membre quelconque du Groupe,

- lorsque des Actions de Classe A sont proposées à la vente à un tiers (ou à un nombre de tierces personnes agissant de concert) (l'«Acheteur Proposé») de sorte que l'Acheteur Proposé (ou toute personne agissant de concert avec l'Acheteur Proposé) viendrait à détenir 50% ou plus des Actions de Classe A; et

- lorsque les détenteurs de 50% ou plus des Actions de Classe A s'accorderaient pour vendre ou transférer non moins de 50% des Actions de Classe A à toute personne, quelle qu'elle soit, de bonne foi.

Sous réserve des restrictions de transfert précitées et si le transfert en question est conforme aux dispositions de la Convention et les présents statuts, un transfert d'Actions est effectué par une déclaration de transfert inscrite dans le registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne détenant des procurations adéquates à cette fin. Un transfert peut également être effectué par la délivrance du certificat représentant la/les Action(s) de la Société, dûment endossé au profit du cessionnaire.

Art. 5-4. Sûreté sur les Actions. Chaque Actionnaire s'engage à ne pas accorder de sûreté, à ne pas créer d'intérêt, à ne pas prétendre négocier ou transférer un intérêt dans les Actions ou Obligations Convertibles à toute personne sans le consentement du conseil d'administration de la Société. Les restrictions prévues au présent Article prendront fin le 3 juin 2015.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé d'ajouter un nouvel article 19 aux statuts de la Société, qui se lira comme suit:

«**Art. 19. Généralités.** En cas de contradiction entre les dispositions de la Convention et les présents statuts, la Convention prévaut. En cas de contradiction, les Actionnaires s'engagent à s'assurer que les présents statuts soient modifiés afin de supprimer toute contradiction.»

L'assemblée a décidé la nouvelle numérotation de l'article 19 en article 20.

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de remplacer, à l'exception de l'article 5, toutes références faites dans les statuts à «action», «actions», «actionnaire» et «actionnaires» par les références à «Action», «Actions», «Actionnaire» et «Actionnaires».

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel d'un million cinq cent seize mille cinq cent soixante-cinq Euros (EUR 1.516.565) à deux millions six cent trente et un mille sept cent deux Euros et cinquante centimes (EUR 2.631.702,50) par l'émission au profit de nouveaux actionnaires, les actuels actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiels, de (i) quatre vingt dix mille quatre cent cinquante huit (90.458) actions de classe A, (ii) deux cent soixante sept mille deux cent quatorze (267.214) actions de classe B, (iii) deux cent soixante sept mille deux cent quatorze (267.214) actions de classe C, et (iv) deux cent soixante sept mille deux cent vingt-quatre (267.224) actions de classe D, chacune a un prix d'émission d'un Euro vingt-cinq centimes (EUR 1,25).

L'assemblée a unanimement constaté que chacun des actionnaires existants renonce à son droit préférentiel de souscription dans le cadre de cette augmentation de capital social de la Société.

Cette augmentation de capital social a été souscrite et libérée en espèces par les souscripteurs suivants dans les proportions disposées ci-après conformément aux procurations et les actes de souscription qui après avoir été signés par toutes les personnes comparantes ainsi que par le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte afin d'être enregistrés et soumis aux formalités d'enregistrement:

- 1) Lars Johanson, Bockfalls Gård Nykyrka, SE-591 97 Motala, Sweden,
- 2) John Waters, 51308 Harbor Ridge Drive, Granger, Indiana 46530, USA,
- 3) Joachim Kinscher, Ringstrasse 17, D-57234 Wilnsdorf, Germany,
- 4) Anders Almquist, Marienburg Strasse 1, D-97980 Bad Mergentheim, Germany,
- 5) Jan Lindstedt, Vråkvägen 26, SE-181 56 Lidingö, Sweden,
- 6) Rutger Wachtmeister, Karlavägen 9, SE-114 24 Stockholm, Sweden,
- 7) Reimund Spies, Johann-Sebastian-Bach- Weg 6, D-57250 Netphen-Dreis-Tiefenbach, Germany,
- 8) Roger Maurer, Rodolfzellerstrasse 99a, 78476 Allensbach, Germany,
- 9) Gunter Bittner, Kastanienring 27, D-63654 Büdingen,
- 10) Mattias Fischer, Umpferblick 35, D- 97922 Lauda-Königshofen,
- 11) Frank Marciano, 11744 Bayfield DR., Boca Raton, FL 33498 USA,
- 12) Sophie Dixon, 3, rue Beauregard, F-60440 Nanteuil-le Havdouin,
- 13) Al Haimbach, 22487 State Road 120, Elkhart, IN 46516 USA,
- 14) Mihály Hubanov, 5100 Jászberény, László Károly U.1. Hungary,
- 15) Michael Leete, 104, Silver end Road Haynes, Bedford MK453PI, United Kingdom,
- 16) Thomas Loeser, Talweg 14, D-35085 Ebsdorfergrund, Germany,
- 17) John Martino, 2818 Woodhollow Trail, Fort Wayne, IN 46528,
- 18) Patrik Mattson, C/Sandalo 28, Alto Lazareso, 28230 Las Rozas (Madrid), Spain,
- 19) Ed McKiernan, 978 Douglas Drive, Wooster, OH 44691 USA,
- 20) Kenth Bengtsson, Timjun grund, 59019 Merntorp, Sweden,
- 21) André Roux, 4, rue des Bavolets, F-51370 Les Mesneux,
- 22) Earl Bradford Sargent, 53318 Monticola Lane, Bristol, IN 46501 USA,
- 23) Vanes Francini, Via Pennabilli n. 35, 47100 Forli (FC) Italy,
- 24) Art Wyatt, 51559 Pebble Brooke DR., Granger, IN 46530,
- 25) Olaf Bach, 3 Cunningham Street, South Yarra, Victoria 3141 Australia,
- 26) Hans Disch, 2413 Greenlenf Blvd, Eckhart, IN 46514, USA,
- 27) Robert Weber, 15381 CR18, Middlebury IN 46540,
- 28) Rick Baccari, 419 Northwest Passage Trail, Fort Wayne, IN 46825,
- 29) Ken Buckler, 217 Greenfield DR, Middlebury IN 46540,
- 30) Fabio Giorgi, Borgata Vindrola 8/A, 10040 Villar Dora (TO),
- 31) Jim Kerrigan, 4175 Fairway Drive Medina, Ohio 44256,
- 32) Elisabeth Martin, 11044 N 625 E, Kenndallville IN 46755,
- 33) Jimmy Menefee, 52135 CR 131 Bristol, In 46507,
- 34) Hans Nygren, Raka gatan 22, 59161 Motala, Sweden,

- 35) Hans-Joachim Poetschke, Unterhainweg 30, D Siegen, Germany,
 36) Nils-Erik Ringlander, Offerby Vägen 15, SE-59162 Motala, Sweden,
 37) Robert SagulinElinshills Vägen 21, SE-13248 Saltsjo-Boo, Sweden,
 38) Per-Olof Lindqvist, Kulbaneçatan 3, Se-59151 Motala, Sweden,
 39) Chandra Rangabashyan, 12, Chestnut Avenue, Singapore 679498,
 40) Kevin Segner, 1900 East Jackson Blvd, Elkhart, Indiana 46516, USA,
 41) Bernd Löher, Beliner Str. 45, D-57223 Kreuztat, Germany,
 42) Michael Althaus, Am Gambachswaiher 39, 57258 Freudenberg, Germany,
 43) Göran Anninger, PO Box 25387, Dubai, United Arab Emirates,
 44) Charlie Barefoot, 11620 Boydton Plank Rd, Dinwiddie, VA 23841,
 45) Mats Engman, Vuttentornsgatan 4, SE-59136 Motala, Sweden,
 46) Johan Eriksson, Tunnbrüdsu 45, 16864 Bromma Sweden,
 47) Ingemar Hallin, Blåklöcksvägen 20, SE-18157 Lidingö, Sweden,
 48) Peter Hansen, Höjdvägen 10, 19467, Upplands Väsby,
 49) Ralf Henking, Von-Wenden-Str.3, 31141 Hildesheim, Germany,
 50) Juha Ikonen, Suoratie 18, FIN-06100 Porvoo, Finland,
 51) Henner Lambrecht, Heidehofweg 6, 57074 Siegen, Germany,
 52) Carl Lindhagen, Dikarängen 17, SE-59150 Motala Sweden,
 53) Sergio Maraldo, Grönbrinksgatan 1, 11759 Stockholm, Sweden,
 54) Andrew Moseley, Dr Grosskopf Str. 38c, 35745 Herborn, Germany,
 55) Volker Müller, Am Langenstueck 14, D-57271 Hilchenbach,
 56) Reinhard Neubauer, Seilerstr. 4, D-97084 Würzburg,
 57) Andrea Pieck, Stöckerstrasse 8, D-57074 Siegen, Germany,
 58) Istvan Pócz, H-5100 Jászberény, Beleznay Antal u. 13., Hongrie,
 59) Kristin Sjoblom, Avenue de la Corniche 6, 1310 La Hulpe, Belgium,
 60) Sandra Smith, 1014 Bayview Drive, Coldwater, MI 49036, USA,
 61) Edward Barnard Trigg, 221 Gun Club Road, Richmond Virginia 23221, USA,
 62) Peter Agarwal,
 63) Tony Bodnyk, 2390 Valley Road, Mansfield, Ohio 44903,
 64) Pascal Vannier, 28, rue du Herrenberg, L-9210 Diekirch,
 65) Klaus Jurgen Bub, Bürbacher Weg 33, D-57072 Siegen, Germany,
 66) Joe Cusmano, Via S.D. Acaisto, 29, Carate Brranja, 20048, Italy,
 67) Cornelia Stünn, Auf der Hassel 25, 57562 Herdorf, Germany,
 68) Györgyne Nemes, H-5100 Jászberény, Pazta's u. 8/A, Hongrie

Nom du souscripteur	Classe d'Actions A souscrites (nombre)	Classe d'Actions B souscrites (nombre)	Classe d'Actions C souscrites (nombre)	Classe d'Actions D souscrites (nombre)	Montant Total (EUR)
Lars Johansson	6.519	-	-	-	271.606,25
John Waters	5.215	56.204	56.204	56.205	217.285,00
Joachim Kinscher	5.215	-	-	-	217.285,00
Anders Almquist	5.215	-	-	-	217.285,00
Jan Lindstedt	3.520	-	-	-	146.667,50
Rutger Wachtmeister	2.607	-	-	-	108.641,25
Reimund Spies	3.520	37.938	37.938	37.938	146.667,50
Roger Maurer	3.520	37.938	37.938	37.938	146.667,50
Gunter Bittner	2.400	25.867	25.867	25.866	100.000,00
Mattias Fischer	1.303	14.051	14.051	14.052	54.321,25
Frank Marciano	782	-	-	-	32.592,50
Sophie Dixon	1.544	-	-	-	64.321,25
Al Haimbach	1.303	-	-	-	54.321,25
Mihály Hubanov	1.784	-	-	-	74.321,25
Michael Leete	1.303	-	-	-	54.321,25
Thomas Loeser	1.303	14.051	14.051	14.052	54.321,25
John Martino	1.784	-	-	-	74.321,25
Patrik Mattson	2.400	-	-	-	100.000,00
Ed McKiernan	1.303	-	-	-	54.321,25
Kenth Bengtsson	1.303	-	-	-	54.321,25
André Roux	1.303	-	-	-	54.321,25
Brad Sargent	1.303	-	-	-	54.321,25
Vanes Francini	782	-	-	-	32.592,50
Art Wyatt	782	-	-	-	32.592,50
Olaf Bach	2.504	-	-	-	104.321,25

Hans Disch	1.303	-	-	-	54.321,25
Robert Weber	782	-	-	-	32.592,50
Rick Baccari	593	-	-	-	24.727,50
Ken Buckler	521	-	-	-	21.727,50
Fabio Giorgi	2.060	-	-	-	85.845,00
Jim Kerrigan	860	-	-	-	35.850,00
Elisabeth Martin	339	-	-	-	14.122,50
Jimmy Menefee	1.118	-	-	-	46.577,50
Hans Nygren	521	-	-	-	21.727,50
Hans-Joachim Poetschke	960	10.347	10.347	10.346	40.000,00
Nils-Erik Ringlander	521	-	-	-	21.727,50
Robert Sagulin	1.043	-	-	-	43.455,00
P-O Lindqvist	521	-	-	-	21.727,50
Chandra Rangabashyan	521	-	-	-	21.727,50
Kevin Segner	1.121	-	-	-	46.727,50
Bernd Löher	339	3.653	3.653	3.653	14.122,50
Michael Althaus	2.060	22.205	22.205	22.206	8.845,00
Göran Anninger	2.060	-	-	-	85.845,00
Charlie Barefoot	339	-	-	-	14.122,50
Mats Engman	521	-	-	-	21.727,50
Johan Eriksson	521	-	-	-	21.727,50
Ingemar Hallin	905	-	-	-	37.727,50
Peter Hansen	521	-	-	-	21.727,50
Ralf Henking	521	5.620	5.620	5.621	21.727,50
Juha Ikonen	521	-	-	-	21.727,50
Henner Lambrecht	521	5.620	5.620	5.621	21.727,50
Carl Lindhagen	521	-	-	-	21.727,50
Sergio Maraldo	720	-	-	-	30.000,00
Andrew Moseley	521	5.620	5.620	5.621	21.727,50
Volker Müller	521	5.620	5.620	5.621	21.727,50
Reinhard Neubauer	521	5.620	5.620	5.621	21.727,50
Andrea Pieck	521	5.620	5.620	5.621	21.727,50
Istvan Pócz	521	-	-	-	21.727,50
Kristin Sjoblom	521	-	-	-	21.727,50
Sandra Smith	339	-	-	-	14.122,50
Ned Trigg	339	-	-	-	14.122,50
Peter Agarwal	521	-	-	-	21.727,50
Tony Bodnyk	339	-	-	-	14.122,50
Pascal Vannier	521	-	-	-	21.727,50
Klaus Jurgen Bub	521	5.620	5.620	5.621	21.727,50
Joe Cusmano	339	-	-	-	14.122,50
Cornelia Stünn	521	5.620	5.620	5.621	21.727,50
Györgyne Nemes	521	-	-	-	21.727,50
Total	90.458	267.214	267.214	267.224	3.769.841,25

La preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social autorisé de la Société de son montant actuel de cinquante et un millions d'Euros (EUR 51.000.000) à cinquante-deux millions d'Euros (EUR 52.000.000) constitué de quarante et un millions six cent mille (41.600.000) actions de classe A ayant chacune une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) parmi lesquelles (i) cinquante et un millions six cent quatre vingt neuf mille cinq cent cinquante trois Euros et soixante-quinze centimes (EUR 51.689.553,75) doivent être réservés pour l'émission d'un maximum de quarante et un millions trois cent cinquante et un mille six cent quarante trois (41.351.643) actions relatives à quarante et un millions trois cent cinquante et un mille six cent quarante trois (41.351.643) obligations convertibles en une ou plusieurs émissions sur la base d'une (1) Action de Classe A pour une (1) obligation convertible et (ii) quarante et un mille neuf cent vingt-trois Euros et soixante-quinze centimes (EUR 41.923,75) seront réservés pour l'émission d'un maximum de trente trois mille cinq cent trente neuf (33.539) actions relatives aux deux cent soixante neuf mille (269.000) warrants; et connaissance et approbation du rapport du conseil d'administration de la Société, effectué conformément à l'article 32-3(5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée), concernant le prix, le cas échéant, auquel les actions de la Société peuvent être émises, de telles émissions étant faites sans que des droits de souscription préférentiels ne soient réservés aux actionnaires existants.

L'assemblée a décidée que ledit rapport est conforme à article 32-3 (5).

Sixième résolution

L'assemblée a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui se lira comme suit:

«Art. 5. Capital. Le capital émis de la Société est fixé à deux millions six cent trente et un mille sept cent deux Euros et cinquante centimes (EUR 2.631.702,50) divisé en (i) un million trois cent trois mille sept cent dix (1.303.710) actions de classe A (les «Actions de Classe A»), (ii) deux cent soixante sept mille deux cent quatorze (267.214) actions de classe B (les «Actions de Classe B»), (iii) deux cent soixante sept mille deux cent quatorze (267.214) actions de classe C (les «Actions de Classe C») et (iv) deux cent soixante sept mille deux cent vingt-quatre (267.224) actions de classe D (les «Actions de Classe D»), et collectivement avec les Actions de Classe A, les Actions de Classe B et les Actions de Classe C, les «Actions» et les détenteurs de telles Actions collectivement, les «Actionnaires»), toutes avec une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) par action.

Le capital autorisé de la Société est fixé à cinquante deux millions d'Euros (52.000.000) constitué de quarante et un millions six cent mille (41.600.000) Actions de Classe A ayant chacune une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25). Toutes les actions autorisées mais non émises expireront cinq (5) ans après la publication au Mémorial, de l'acte notarié constatant la résolution des actionnaires portant sur le capital social autorisé.

Du capital autorisé:

(i) cinquante et un millions six cent quatre-vingt neuf mille cinq cent cinquante trois Euros soixante quinze centimes (EUR 51.689.553,75) seront réservés pour l'émission d'un maximum de quarante et un millions trois cent cinquante et un mille six cent quarante trois (41.351.643) actions relatives à quarante et un millions trois cent cinquante et un mille six cent quarante trois (41.351.643) obligations convertibles («Obligations Convertibles») en une ou plusieurs émissions sur la base d'une (1) Action de Classe A pour une (1) obligation convertible, et

(ii) quarante et un mille neuf cent vingt-trois Euros et soixante-quinze centimes (EUR 41.923,75) seront réservés pour l'émission d'un maximum de trente-trois mille cinq cent trente-neuf (33.539) actions en relation avec deux cent soixante-neuf mille (269.000) warrants.

Afin d'éviter tout doute, les Actionnaires de Classe A renoncent expressément à un quelconque droit de souscription préférentiel qu'ils pourraient détenir concernant les émissions d'Actions de Classe A telle qu'envisagées au paragraphe précédent.

Par ailleurs, le conseil d'administration ou son (ses) délégué(s) peuvent également, dans les limites du capital autorisé et des dispositions des présents statuts, émettre des actions en contrepartie d'espèces tout en réservant toujours le droit de souscription préférentiel des Actionnaires de Classe A existants.

Sous réserve des paragraphes précédents, les Actions de Classe A à souscrire en contrepartie d'espèces, seront offertes sur une base préférentielle aux Actionnaires de Classe A proportionnellement au pourcentage du capital représenté par leurs Actions de Classe A. Le droit de souscrire pourra être exercé pendant une période déterminée par le conseil d'administration, qui ne pourra être inférieure à trente (30) jours à partir de la date de la période de souscription, qui devra être notifiée par lettre recommandée. Le droit de souscrire sera transférable pendant la période de souscription, et aucunes restrictions ne pourront être imposées quant à cette possibilité de transfert.

Sous réserve des paragraphes précédents, le conseil d'administration ou un (des) délégué(s) dûment nommé(s) par le conseil, pourra périodiquement émettre des Actions de Classe A à partir du total autorisé des Actions de Classe A à la date, et selon les conditions, y compris le prix d'émission, que le conseil ou son/ses délégué(s) le décidera de manière discrétionnaire.

Dans le cas d'un capital autorisé supplémentaire, et/ou tout renouvellement de capital autorisé, les détenteurs d'Actions de Classe A bénéficieront de droits préférentiels concernant les Actions de Classe A devant être émises, à moins que l'assemblée générale des Actionnaires y ait renoncé.

Une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé devra être constatée par un acte notarié, à la demande du conseil d'administration ou de son/ses délégué(s) contre présentation des documents établissant la souscription et les paiements.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatorze mille cinq cents Euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Frias, P. Santer, P. Stemper, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 juillet 2005, vol. 432, fol. 61, case 2. – Reçu 11.151,37 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 octobre 2006.

H. Hellinckx.

(026769/242/991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

**TURF DEVELOPPEMENT, Société Anonyme,
(anc. ED DEVELOPPEMENT).**
Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 101.966.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 9 mai 2005

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Mathieu Guillemin, administrateur de catégorie A, né le 9 décembre 1970 à Bron (F), demeurant au 20, rue des Capucines, F-75002 Paris, de Monsieur Denis Leroy, administrateur de catégorie A, né le 14 septembre 1963 à Douarnenez (F), demeurant au 17, rue de Plaisance, F-92250 La Garenne Colombes et de Monsieur Carlo Schlessler, administrateur de catégorie B, né le 30 août 1951 à Luxembourg (L), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont reconduits et viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Certifié sincère et conforme

Suit la traduction en anglais de ce qui précède:

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of May 9 th, 2005

- The mandates of Mr Mathieu Guillemin, A-Director, born on December 9th, 1970 in Bron (F), residing at 20, rue des Capucines, F-75002 Paris, Mr Denis Leroy, A-Director, born on September 14th, 1963 in Douarnenez (F), residing at 17, rue de Plaisance, F-92250 La Garenne Colombes, and Mr Carlo Schlessler, B-Director, born on August 30th, 1951 in Luxembourg (L), residing professionally at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, are renewed and will lapse at the Annual General Meeting in 2010.

For true copy
TURF DEVELOPPEMENT
Signature / Signature
Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047119/795/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

INTERNATIONAL FINANCING INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 33.297.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Signature.

(047220//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

INTERNATIONAL FINANCING INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 33.297.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Signature.

(047226//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

CRECHE LA LICORNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 31, rue Kiem.
R. C. Luxembourg B 62.732.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BQ07878, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

S. Pagnon
Gérant

(047263//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

69717

WINGS FUNDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 84.560.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour WINGS FUNDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(047141/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

WINGS FUNDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 84.560.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour WINGS FUNDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(047157/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

WINGS FUNDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 84.560.

Le bilan au 30 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour WINGS FUNDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(047159/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

INTERNATIONAL RADIO CONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 39.635.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BQ07620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Signature.

(047223//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

INTERNATIONAL RADIO CONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 39.635.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Signature.

(047218//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

69718

SGD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 124, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 96.760.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 14 mai 2006.

S. Ghislain

Gérant

(047265//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

FIDUCIAIRE INTERCOMMUNAUTAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 67.480.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07874, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2006.

J. Cornet

Gérant

(047268//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

IMMOBILIERE RAIFFEISEN, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.990.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 6 avril 2006 que:

- Les mandats des administrateurs Paul Lauterbour, Ernest Cravatte, Guy Rommes, Armand Weis et Jacques Mangen sont reconduits pour la durée d'une année.

- Monsieur John Bour, demeurant au 19, montée des Vignes, L-5407 Bous, est nommé administrateur de la société anonyme IMMOBILIÈRE RAIFFEISEN.

- Le mandat du commissaire aux comptes, à savoir la COMPAGNIE FIDUCIAIRE, avec siège à Luxembourg, est reconduit pour la durée d'une année.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour extrait conforme

J. Mangen / E. Cravatte

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047289//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

SIMATRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 56.441.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06571. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047427/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

69719

TRABOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.527.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03585, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 mai 2006.

Signature.

(047590/3220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

LENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 99.938.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

(047314/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

MUTUALITE D'AIDE AUX ARTISANS S.C., Société Coopérative.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 4.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06195, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MUTUALITE D'AIDE AUX ARTISANS S.C., Société Coopérative

Signatures

(047367/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

S.E.F.I.T. INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 67.378.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047428/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

SPORT & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 58.214.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

SPORT & FINANCE S.A.

Signatures

(047441/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 1,668,646,200.-.

Registered office: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 106.206.

RECTIFICATIF

In the year two thousand six, on the ninth day of March.

Before Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Appeared:

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 99.124 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Jean-François Bouchoms, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 2 March 2005.

The Sole Shareholder appears hereby in its capacity as sole shareholder of WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 106.206 (the Company). The Company was incorporated on 14 February 2005 pursuant to a deed of Mr Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), which deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 598 of 21 June 2005. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 19 December 2005 pursuant to a deed of Mr Henri Hellinckx, prenamed, which deed has not been published yet in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder owns all the shares of the Company having a nominal value of USD 100 each.

II. By a deed recorded on 2 March 2005 by the undersigned notary, registered with the Luxembourg registration authorities on 4 March 2005 (Vol. 147S Fol. 34 Case 2) (the Deed), the share capital of the Company was increased by an amount of USD 1,746,118,700 by the issue of 17,461,187 new shares of the Company to the Sole Shareholder, fully paid up by a contribution in kind in an aggregate amount of USD 1,746,118,748 consisting of approximately 40% of the assets and liabilities of the Sole Shareholder (the LH2 Assets), the LH2 Assets including 17,858,714 shares of WPP LUXEMBOURG, S.à r.l. with a book value valued then at USD 1,033,977,376 (the WPP Lux Shares).

III. The contribution in kind of the LH2 Assets to the Company was made simultaneously with the contribution by the Sole Shareholder of its remaining assets and liabilities (i.e. approximately 60% of the assets and liabilities of the Sole Shareholder) to WPP LUXEMBOURG US HOLDINGS, S.à r.l. (formerly WPP LUXEMBOURG HOLDINGS FIVE, S.à r.l.), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 106.208, in exchange for an issue of new shares of WPP LUXEMBOURG US HOLDINGS, S.à r.l. to the Sole Shareholder, at the occasion of an extraordinary general meeting of the sole shareholder of WPP LUXEMBOURG US HOLDINGS, S.à r.l. and which was also recorded by the undersigned notary.

IV. The valuation of the contribution in kind of the LH2 Assets to the Company was supported by (i) a balance sheet of the Sole Shareholder as at 2 March 2005 and (ii) a management certificate issued by the management of the Sole Shareholder according to which the net asset value of the LH2 Assets was at least equal to USD 1,746,118,748.

V. The Sole Shareholder acknowledges that because of an incorrect accounting treatment the contribution of the LH2 Assets omitted to take into account a share capital reduction of WPP LUXEMBOURG, S.à r.l. made on 20 January 2005 (thus reducing the value of the WPP Lux Shares stated on the balance sheet of the Sole Shareholder as at 2 March 2005). As a consequence, the correct net value of the LH2 Assets contributed to the Company on 2 March 2005 should have been stated to be USD 1,356,428,226 (rather than USD 1,746,118,748). Therefore the Sole Shareholder wishes to rectify the Deed so as to reflect correctly the value of the LH2 Assets as at the day of their contribution to the Company (i.e. 2 March 2005) by adjusting the number of shares issued in consideration for the correct value of the LH2 Assets contributed in payment of such shares on 2 March 2005 and adjusting the share capital of the Company to the correct amount.

VI. As a consequence of the above, the Sole Shareholder takes the following resolution aimed at rectifying the Deed.

Sole resolution

The Sole Shareholder acknowledges that the valuation of the LH2 Assets contributed to the Company as per the Deed was made on the basis of an incorrect balance sheet of the Sole Shareholder as at 2 March 2005 and wishes that the contribution be made on the basis of a revised and corrected balance sheet of the Sole Shareholder as at 2 March 2005 taking into consideration the reduction of value of the WPP Lux Shares (the New Valuation).

As a result of the New Valuation, the Sole Shareholder acknowledges that the contribution of the LH2 Assets to the Company is to be valued at USD 1,356,428,226 rather than at USD 1,746,118,748 as stated in the Deed. Therefore, the Sole Shareholder resolves that the following figures be, and hereby are rectified, in the Deed as follows:

(i) the share capital of the Company, amounting to USD 25,000 before the contribution of the LH2 Assets, shall be increased by an amount of USD 1,356,428,200 rather than USD 1,746,118,700 as stated in the Deed, so that the correct amount of the share capital of the Company as at 2 March 2005 after the contribution of the LH2 Assets be USD 1,356,453,200 rather than USD 1,746,143,700 as stated in the Deed; (ii) the number of new shares of the Company which should have been issued in exchange for the contribution of the LH2 Assets is 13,564,282 rather than 17,461,187

as stated in the Deed, so that the correct number of shares of the Company in issuance as at 2 March 2005 after the contribution of the LH2 Assets be 13,564,532 rather than 17,461,437 as stated in the Deed; and

(iii) the correct amount to be allocated to the share premium reserve of the Company, corresponding to the difference between the aggregate net value of the LH2 Assets and the amount allocated to the nominal share capital account of the Company, is USD 26 rather than USD 48 as stated in the Deed.

The Sole Shareholder acknowledges that as a result of the New Valuation, any documents in relation to the Deed shall be amended accordingly and for such a purpose submits to the notary the following documents, a copy of which, after having been signed *in varietur* by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities:

1. a revised and corrected balance sheet of the Sole Shareholder as at 2 March 2005 signed for approval by the management of the Sole Shareholder, evidencing the New Valuation and *inter alia* the correct book value of the WPP Lux Shares as at 2 March 2005; and

2. a management certificate dated 9 March 2006 issued by the management of the Sole Shareholder confirming *inter alia* that the net value of the LH2 Assets contributed to the Company on 2 March 2005 was worth at least USD 1,356,428,226.

The Sole Shareholder further acknowledges and resolves that an amended version of the Deed be filed with this rectifying deed together with an amended restated version of the Articles.

The Sole Shareholder acknowledges and records that as a consequence of the above, the shareholding of the Company on 2 March 2005 immediately after the passing of the Deed was as follows:

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.	250 shares
WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l.	13,564,282 shares
Total	13,564,532 shares

The Sole Shareholder further resolves that article 4, first paragraph, of the Articles, as amended pursuant to the third resolution of the Deed, shall read as follows:

«**Art. 4. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at USD 1,356,453,200 (one billion three hundred fifty-six million four hundred fifty-three thousand two hundred Dollars of the United States of America), represented by 13,564,532 (thirteen million five hundred sixty-four thousand five hundred thirty-two) shares having a nominal value of USD 100 (one hundred Dollars of the United States of America) per share.»

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le neuf mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.124 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Jean-François Bouchoms, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 2 mars 2005.

L'Associé Unique comparaît en sa qualité d'associé unique de WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.206 (la Société). La Société a été constituée le 14 février 2005 suivant un acte de Maître Henri, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 598 du 21 juin 2005. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 19 décembre 2005 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, susmentionné, lequel acte n'a pas encore été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de USD 100 chacune.

II. Par un acte du 2 mars 2005 du notaire instrumentant, enregistré auprès de l'administration de l'enregistrement luxembourgeois le 4 mars 2005 (Vol. 147S Fol. 34 Case 2) (l'Acte), le capital social de la Société a été augmenté d'un montant de USD 1.746.118.700 par l'émission de 17.461.187 nouvelles parts sociales de la Société à l'Associé Unique, entièrement libérées par un apport en nature d'un montant total de USD 1.746.118.748 consistant en approximativement 40% des actifs et passifs de l'Associé Unique (les Actifs de LH2), les Actifs de LH2 incluant 17.858.714 parts sociales de WPP LUXEMBOURG, S.à r.l. ayant une valeur comptable évaluée à l'époque à USD 1.033.977.376 (les Parts de WPP Lux).

III. L'apport en nature des Actifs de LH2 à la Société a été réalisé simultanément à l'apport par l'Associé Unique de ses actifs et passifs restants (c'est-à-dire environ 60% des actifs et passifs de l'Associé Unique) à WPP LUXEMBOURG US HOLDINGS, S.à r.l. (anciennement WPP LUXEMBOURG HOLDINGS FIVE, S.à r.l.), une société à responsabilité

limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.208, en échange d'une émission de nouvelles parts sociales de WPP LUXEMBOURG US HOLDINGS, S.à r.l. à l'Associé Unique, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de WPP LUXEMBOURG US HOLDINGS, S.à r.l. qui a également été actée par le notaire instrumentant.

IV. La valorisation de l'apport en nature des Actifs de LH2 à la Société a été documentée par (i) un bilan de l'Associé Unique au 2 mars 2005 et (ii) un certificat signé par le management de l'Associé Unique d'après lequel la valeur nette des Actifs de LH2 était au moins égale à USD 1.746.118.748.

V. L'Associé Unique constate qu'à cause d'un traitement comptable incorrect, l'apport des Actifs de LH2 omettait de prendre en compte une réduction de capital de WPP LUXEMBOURG, S.à r.l. réalisée le 20 janvier 2005 (réduisant ainsi la valeur des Parts de WPP Lux mentionnée dans le bilan de l'Associé Unique au 2 mars 2005). En conséquence, la valeur nette exacte des Actifs de LH2 apportés à la Société le 2 mars 2005 aurait dû être mentionnée comme étant USD 1.356.428.226 (plutôt que USD 1.746.118.748). En conséquence, l'Associé Unique souhaite rectifier l'Acte de manière à y refléter correctement la valeur des Actifs de LH2 au jour de leur apport à la Société (c'est-à-dire le 2 mars 2005) en ajustant le nombre de parts sociales émises en échange de la valeur exacte des Actifs de LH2 apportés en paiement de ces parts sociales le 2 mars 2005 et en ajustant le capital social de la Société à son montant exact.

VI. En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique adopte la résolution suivante destinée à rectifier l'Acte:

Résolution unique

L'Associé Unique constate que la valorisation des Actifs de LH2 apportés à la Société suivant l'Acte a été effectuée sur base d'un bilan incorrect de l'Associé Unique au 2 mars 2005 et souhaite que l'apport soit fait sur base d'un bilan modifié et corrigé de l'Associé Unique au 2 mars 2005 prenant en compte la réduction de valeur des Parts de WPP Lux (la Nouvelle Valorisation).

Sur base de la Nouvelle Valorisation, l'Associé Unique constate que l'apport des Actifs de LH2 à la Société doit être valorisé à USD 1.356.428.226 plutôt qu'à USD 1.746.118.748 tel que mentionné dans l'Acte. En conséquence, l'Associé Unique décide que les chiffres suivants soient, et sont dès lors, rectifiés dans l'Acte comme suit:

(i) le capital social de la Société, s'élevant à USD 25.000 avant l'apport des Actifs de LH2, est augmenté d'un montant de USD 1.356.428.200 plutôt que de USD 1.746.118.700 tel que mentionné dans l'Acte, de telle manière que le montant exact du capital social de la Société au 2 mars 2005 après l'apport des Actifs de LH2 est de USD 1.356.453.200 plutôt que de USD 1.746.143.700 tel que mentionné dans l'Acte;

(ii) le nombre de nouvelles parts sociales de la Société qui aurait dû être émis en échange de l'apport des Actifs de LH2 est de 13.564.282 plutôt que de 17.461.187 tel que mentionné dans l'Acte, de telle manière que le nombre exact de parts sociales de la Société émises au 2 mars 2005 après l'apport des Actifs de LH2 est de 13.564.532 plutôt que de 17.461.437 tel que mentionné dans l'Acte; et

(iii) le montant exact à affecter à la réserve de prime d'émission de la Société, correspondant à la différence entre la valeur nette totale des Actifs de LH2 et le montant affecté au compte capital social nominal de la Société, est de USD 26 plutôt que de USD 48 tel que mentionné dans l'Acte.

L'Associé Unique constate que suite à la Nouvelle Valorisation, tout document en relation avec l'Acte sera modifié en conséquence et soumet à cet égard au notaire les documents suivants, dont une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de l'Associé Unique et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps que celui-ci aux formalités de l'enregistrement:

1. un bilan modifié et corrigé de l'Associé Unique au 2 mars 2005 signé pour approbation par le management de l'Associé Unique, documentant la Nouvelle Valorisation et entre autre la valeur comptable exacte des Parts de WPP Lux au 2 mars 2005; et

2. un certificat daté du 9 mars 2006 émis par le management de l'Associé Unique confirmant entre autre que la valeur nette des Actifs de LH2 apportés à la Société le 2 mars 2005 était au moins égale à USD 1.356.428.226.

L'Associé Unique constate également et décide qu'une version modifiée de l'Acte sera déposée en même temps que cet acte rectificatif avec une version modifiée et coordonnée des Statuts.

L'Associé Unique constate et prend acte du fait que en conséquence de ce qui précède, l'actionnariat de la Société au 2 mars 2005 immédiatement après la signature de l'Acte était le suivant:

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.	250 parts sociales
WPP LUXEMBOURG HOLDINGS TWO, S.à r.l.	13.564.282 parts sociales
Total	13.564.532 parts sociales

L'Associé Unique décide en outre que l'article 4, premier paragraphe, des Statuts, tel que modifié conformément à la troisième résolution de l'Acte, doit se lire comme suit:

«**Art. 4. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à USD 1.356.453.200 (un milliard trois cent cinquante-six millions quatre cent cinquante-trois mille deux cent dollars des Etats-Unis d'Amérique), représenté par 13.564.532 (treize millions cinq cent soixante-quatre mille cinq cent trente-deux) parts sociales d'une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de cette même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: J.-F. Bouchoms, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, vol. 152S, fol. 67, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2006.

J. Elvinger.

(047583/211/199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS THREE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 106.206.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41871 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 26 mai 2006.

J. Elvinger.

(047586/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

HELIOSSUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 2-4, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 76.397.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(047355/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

HELIOSSUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 2-4, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 76.397.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(047358/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

HELIOSSUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 2-4, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 76.397.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(047360/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

HELIOSSUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 2-4, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 76.397.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le * 2006.

Pour la société

Signature

(047363/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

HELIOSSUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 2-4, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 76.397.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(047365/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

INDA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 67.842.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

(047442/815/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

FINSALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 52.820.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

FINSALUX S.A.

Signatures

(047443/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

DYLLANDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 58.808.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

DYLLANDI S.A.

Signatures

(047445/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

PRENTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 28.969.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(047469/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

M-LINK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 114.408.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 5 mai 2006 a révoqué le mandat de gérant de Monsieur Jean-Louis Parmentier. Monsieur Maan El-Amine, demeurant Imm. Hadaeq Younes, rue Australia, Raouche Beyrouth, Liban, a été nommé nouveau gérant unique.

Pour extrait conforme

Par mandat

M. Dennewald

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047444/304/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

OAK, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 112.898.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société prises en date du 23 mars 2006

En date du 23 mars 2006, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission des personnes suivantes:

Monsieur Jack Feder,

Monsieur Brian Schwartz, et

Monsieur Mario Cesari,

en tant qu'Administrateurs A de la Société avec effet immédiat;

- de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur Stefan Jacobsson, CEO de NYBRON group, né le 23 mars 1952 à Persnäs en Suède, demeurant au 48C, Kantonsstrasse, CH-8807 Freienbach, Suisse, et

- Monsieur Daniel S. O'Connell, CEO de VESTAR CAPITAL PARTNERS, né le 7 février 1954 à New York aux U.S.A., avec adresse professionnelle au 245 Park Avenue, 41st Floor, NY 10167 New York, U.S.A.;

en tant que nouveaux Administrateurs A de la Société avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société qui aura lieu en 2011;

- de confirmer les mandats de Monsieur Vincent Fesquet et de Monsieur Robert Rosner en tant qu'Administrateurs A de la Société, et de confirmer les mandats de Monsieur Alain Peigneux et Monsieur Daniel Adam en tant qu'Administrateurs B de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société qui aura lieu en 2011.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société prises en date du 9 mai 2006

En date du 9 mai 2006, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur Gianpaolo Caccini, Président de ITALIAN ASSOCIATION OF GLASS PRODUCERS, né le 20 août 1938 à Domodossola en Italie, demeurant au 17, via Caradosso, 20123 Milan, Italie;

- Monsieur Tommy Karlsson, Consultant, né le 1^{er} novembre 1946 à Eskilstuna en Suède, demeurant au 15, rue Leboutoux, 75017 Paris, France;

en tant que nouveaux Administrateurs A de la Société avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société qui aura lieu en 2011;

- de confirmer les mandats de Monsieur Daniel S. O'Connell, Monsieur Stefan Jacobsson, Monsieur Vincent Fesquet et de Monsieur Robert Rosner en tant qu'Administrateurs A de la Société, et de confirmer les mandats de Monsieur Alain Peigneux et Monsieur Daniel Adam en tant qu'Administrateurs B de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société qui aura lieu en 2011.

Depuis cette date, le conseil d'administration de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

Administrateurs A:

- Monsieur Vincent Fesquet;

- Monsieur Robert Rosner;

- Monsieur Stefan Jacobsson;

- Monsieur Daniel O'Connell;

- Monsieur Gianpaolo Caccini;

- Monsieur Tommy Karlsson.

Administrateurs B:

- Monsieur Alain Peigneux;

- Monsieur Daniel Adam.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

OAK
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05835. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047569/250/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

BOCCALEONE 167 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 42.148.

Le bilan au 15 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

BOCCALEONE 167 S.A.
Signatures

(047447/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

EDITIONS GENERALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 83.462.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

EDITIONS GENERALES S.A.
Signatures

(047448/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

CAHIERS DU BATIMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 83.457.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

CAHIERS DU BATIMENT S.A.
Signatures

(047450/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

FORLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 15.886.

Le bilan et le compte des profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06956, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour FORLUX S.A.
MONTEREY SERVICES S.A.
Administrateur
Signatures

(047455/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FINANCE S.A., Société Anonyme,
(anc. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FINANCE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 35.158.

L'an deux mille six, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FINANCE HOLDING S.A., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 15 octobre 1990, publié au Mémorial C numéro 125 du 14 mars 1991, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 35.158.

Les statuts ont été modifiés une première fois suivant acte reçu par Maître Camille Mines, préqualifié, en date du 20 mai 1991, publié au Mémorial C numéro 1^{er} du 2 janvier 1992.

Les statuts ont été modifiés une deuxième fois suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 595 du 2 août 2001.

Le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros suivant extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 4 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 490 du 28 mars 2002.

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Hubert, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Stéphane Liégeois, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les seize mille (16.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros soixante-dix-huit cents (EUR 24,78) représentant l'intégralité du capital social de trois cent quatre-vingt-seize mille six cent vingt-neuf euros soixante-quatre cents (EUR 396.629,64) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que les procurations émanant des actionnaires représentés, lesquelles, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Abandon du régime fiscal instauré par la loi luxembourgeoise du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et adoption d'un statut de société de participation (Soparfi) en remplaçant l'article deux des statuts comprenant l'objet social par le texte suivant:

«L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.»

2.- Suppression du terme holding dans la dénomination.

3.- Modifications afférentes des statuts.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi luxembourgeoise du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter un statut de société de participation (Soparfi).

Deuxième résolution

Suite à la résolution prise ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le terme holding dans la dénomination de la société.

Quatrième résolution

Suite à la résolution prise ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier le premier article pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FINANCE S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P. Rochas, S. Hubert, S. Liégeois, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 mai 2006, vol. 918, fol. 9, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 mai 2006.

B. Moutrier.

(047829/272/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FINANCE S.A., Société Anonyme,
(anc. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FINANCE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 35.158.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 mai 2006.

B. Moutrier.

(047834/272/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

STRATEGIC SOLUTIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 96.779.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 24 mai 2006.

N. Fessey

Director

(047451//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

CHIMPEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 32.777.

Le bilan et le compte des profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06960, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour CHIMPEX S.A., Société Anonyme Holding

J. Claeys

Administrateur

(047456/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

LA BRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 96.027.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07493, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

LA BRISE S.A.

Signatures

(047452/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

FASE FINTEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 67.903.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

FASE FINTEK S.A.

Signatures

(047454/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

SCHRODER MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 33.755.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 24 mai 2006.

N. Fessey

Director

(047459//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

MASTER FINANCE EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 115, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 109.101.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 6 avril 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs à l'exception du mandat de M. Peter Smith qui n'était pas candidat à la ré-élection. L'Assemblée a donc nommé en remplacement M. José Meleth. Le Conseil se compose dès lors comme suit:

- DRIEKONINGEN RVO, Administrateur, 1, Driekoningen, B-8730 Beernem, Belgique;
- Monsieur Jose Mathew Meleth, Administrateur, administrateurs de sociétés, Lorcrisur 4-2A, Las Petunias, 29670 San Pedro - Malaga, Espagne;
- Monsieur Emmanuel Wolf, Administrateur-Délégué, courtier en assurances, 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'assemblée générale du 6 avril 2006 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- VAN CAUTER - SNAUWAERT & CO, S.à r.l., commissaire aux comptes, 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen, R.C.S. Luxembourg B 52.610.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour MASTER FINANCE EUROPE, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06428. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047555/833/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

BETA INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 46.565.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06972, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(047460/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

BETA EUROPA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 45.088.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06970, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(047466/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 65,256,200.-.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 95.971.

In the year two thousand and five on the twenty-third of December.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appear:

- CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l., SICAR, a private limited liability company established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register, section B under n° 96.017,

- LUX TILES, S.à r.l., a private limited liability company established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register, section B under n° 96.456,

all here represented by Mr Nicolas Cuisset, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of two proxies established in December 2005.

Said proxies signed ne varietur by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented by their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

- CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., a limited liability company, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Company Register, section B, under n° 95.971, (the «Company») has been of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated on 19 September 2003 and published in the Mémorial C n° 1060 of 13 October 2003.

- The articles of incorporation have been amended by deed of 30 October 2003 of M^e Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C n° 1312 of 9 December 2003 and by deed of 31 October 2003 of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C n° 1312 of 9 December 2003.

- The share capital of the Company presently amounts to sixty-five million two hundred and fifty-six thousand two hundred Euro (EUR 65,256,200.-) represented by two million six hundred ten thousand two hundred forty-eight (2,610,248) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

- The shareholding in the Company is composed as follows:

Shareholder	Number of shares
CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l., SICAR	1,566,149
LUX TILES	1,044,099

- The appearing persons are the sole owners of all the shares of the Company, which are free of any pledge, lien or other guarantee;
- The appearing persons, as the sole shareholders of the Company, expressly declare to proceed with the anticipated dissolution of the Company;
- The appearing persons, as the liquidator of the Company, declare that all liabilities of the Company have been settled;
- The activity of the Company has ceased; the whole assets of the Company are transferred to the sole shareholders in proportion to their shareholding in the Company and on the basis of the Company's interim financial statements dated December 15, 2005 which will remain annexed to the present minutes and which will be kept by the notary, who are personally liable for all liabilities and engagements of the Company in proportion to their shareholding in the Company, even those liabilities presently unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed;
- The sole shareholders wholly and fully discharge the managers of the dissolved Company for the execution of their mandate as of today;
- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the registered office of the sole shareholder of the Company;
- The shareholders' register has been cancelled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder meeting are estimated at approximately five thousand Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le n° 96.017,

- LUX TILES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le n° 96.456 ici représentées par M. Nicolas Cuisset, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu de deux procurations sous seing privé établies en décembre 2005.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le n° 95.971, (la «Société»), a été formée en vertu d'un acte notarié de M^e Joseph Elvinger, notaire résident à Luxembourg, daté du 19 septembre 2003 et publié au Mémorial C n° 1060 du 13 octobre 2003.

- Les statuts ont été amendés par acte notarié daté du 30 octobre 2003 de M^e Joseph Elvinger, notaire résident à Luxembourg, publié au Mémorial C n° 1312 du 9 décembre 2003 et par acte notarié du 31 octobre 2003 de M^e Joseph Elvinger, notaire résident à Luxembourg, publié au Mémorial C n° 1312 du 9 décembre 2003.

- La Société a actuellement un capital social de soixante-cinq millions deux cent cinquante-six mille deux cents euros (EUR 65.256.200,-) représenté par deux millions six cent dix mille deux cent quarante-huit (2.610.248) actions de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

- Les parts sociales sont détenues comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales
CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l., SICAR	1.566.149
LUX TILES	1.044.099

- Les comparantes sont propriétaires de la totalité des parts sociales de la Société et déclarent avoir la pleine jouissance de ces titres, lesquels sont exempts de tout gage, garantie ou sûreté d'aucune sorte.

- Par la présente les comparantes prononcent la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- Les comparantes, en leur qualité de liquidateurs de la Société, déclarent que tout le passif de la Société est réglé.

- L'activité de la Société a cessé; les associés sont investis de tout l'actif en proportion de leur participation dans le capital de la société et sur la base des comptes intermédiaires de la Société en date du 15 décembre 2005, lesquels resteront annexés aux présentes et seront conservés par le notaire; ils répondront personnellement de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle, en proportion de leur participation dans le capital de la société; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Les associés donnent décharge pleine et entière aux gérants pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège de la Société.
- Le registre des associés a été annulé.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille euros (EUR 5.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête.

Et après lecture faite au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Cuisset, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 11, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

J. Elvinger.

(047577/211/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

PEARSON LUXEMBOURG N° 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.000.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 100.137.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du gérant suivant:

Monsieur Carl Speecke, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour PEARSON LUXEMBOURG N° 1

C. Speecke

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03193. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047474/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

LORFLEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 12, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 49.582.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2006

1. L'Assemblée décide de procéder à la nomination avec effet immédiat de Monsieur Pierre-Marie Stephan, directeur financier et juridique, né le 18 février 1971 à Nantes (France), demeurant à F-57140 Woippy, 40, route de Thionville (France), en tant que gérant administratif.

2. Suite à la résolution qui précède, l'Assemblée décide que la Société sera désormais valablement engagée par la signature individuelle du gérant actuel, lequel portera désormais le titre de gérant technique, jusqu'à un montant de EUR 70.000,-, et par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif pour tout montant supérieur à EUR 70.000,-.

Foetz, le 23 mars 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047479/1384/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

TITRIS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 101.551.

In the year two thousand five, on the twenty-second of December.
Before us, Maître Bettingen, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of TITRIS S.A. having its registered office at 2, rue de la Reine, L-2418, Luxembourg, registered at the Register of Commerce of Luxembourg section B number 101.551, incorporated pursuant a deed of the undersigned notary on June 24, 2004, published in the Mémorial C number 886 of September 2, 2004.

The meeting is presided by Mr Giacomo Ferraro, with professional address in Luxembourg, who will also act as scrutineer.

The President appoints as secretary Mrs Nerina Cucchiaro, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the president declares and requests the undersigned notary to state that:

I) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders after having been signed ne varietur by the board of the meeting and the undersigned notary will remain annexed to this minute.

II) It appears from the attendance list that all the five hundred (500) shares representing the entire share capital of fifty thousand Euro (50,000.- EUR) are represented at the present meeting.

III) All the shareholders present or represented declare that they have had due notice and received knowledge of the agenda prior to this meeting.

IV) Accordingly, the meeting is validly constituted and may validly deliberate on the agenda.

They further requested the notary public to state that the corporation proceeds with amendments of its articles of association as follows:

First resolution

The meeting resolved to amend Article 1 of the articles of association of the corporation. Therefore, Article 1 of the articles of association shall henceforth read as follows:

«**Art. 1.** There is hereby established a «société anonyme» under the name of TITRIS S.A. (hereinafter the «corporation»). The corporation shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular (i) by the law of March 22nd, 2004 on securitization, as may be amended from time to time, (ii) by the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments thereto when the law of March 22nd, 2004 on securitization does not depart from it, and (iii) by the present articles of association.»

Second resolution

The meeting resolved to amend Article 4 of the articles of association of the corporation. Therefore, Article 4 of the articles of association shall henceforth read as follows:

«**Art. 4.** The corporation shall have as its business purpose the undertaking of all financial transactions, including the subscription, purchase, transfer, sale and securitization of (a) securities (debt or otherwise) issued by international organizations and institutions, sovereign states, public or private undertakings, as well as by any other legal entities and (b) assets and/or receivables of any other type or nature.

Without limiting any of the foregoing, the corporation may use its funds for the setting up, the management, the development, the acquisition and the disposal of debt and other securities or other financial instruments, to participate in the setting up, development and/or control of any undertaking, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase or any other way whatever, securities or other financial instruments; to realize such securities or other financial instruments by way of sale, transfer, exchange or exercise of an option to sale (put option) or grant of an option to buy (call option) or otherwise; to grant to the companies in which it holds participating interests any support, loans, advances or guarantees; to issue bonds and debentures of any nature and in any currency and to borrow in any other form; to enter into swap agreements and other derivative transactions and to pledge, mortgage or charge or otherwise create security interests in and over its assets, property and rights to secure the payment or repayment of any amounts payable by the corporation under or in respect of any bond, note, debenture or debt instrument of any kind, issued from time to time by the corporation.

In general, the corporation may employ any techniques and instruments relating to its assets and/or investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments to protect against exchange risks and interest rate risks.

In general, the corporation may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, moveable or immovable commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its business purpose.

The corporation shall be subject to the law of March 22nd, 2004 on securitization as may be amended from time to time.»

Third resolution

The meeting resolved to amend Article 5 of the articles of association of the corporation. Therefore, Article 5 of the articles of association shall henceforth read as follows:

«**Art. 5.** The subscribed share capital at incorporation shall be fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) divided into five hundred (500) shares of a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

The shares may be in registered or bearer form at the option of the shareholder.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The share capital may be increased or reduced by decision of the general meeting of shareholders and in compliance with legal requirements.

The corporation may issue securities whose value or yield is linked to specific compartments, assets or risks, or whose repayment is subject to the repayment of other instruments, certain claims or certain categories of shares as permitted pursuant to article 63 of the law of March 22nd, 2004 on securitization.»

Fourth resolution

The meeting resolved to amend Article 8 of the articles of association of the corporation. Therefore, Article 8 of the articles of association shall henceforth read as follows:

«**Art. 8.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the business purpose of the corporation.

The Board of Directors may create one or several separate compartments, each corresponding to a distinct part of its assets and liabilities in accordance with the terms of the law of March 22nd, 2004 on securitization, as may be amended from time to time, in particular in accordance with its Article 5.

Where the rights of the investors and of the creditors relate to a compartment or have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a compartment, they are limited to the assets of that compartment.

The assets of a compartment are exclusively available to satisfy the rights of investors in relation to that compartment and the rights of creditors whose claims have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of that compartment.

The corporation shall not modify the rights of investors in relation to a specific compartment, unless and until a general meeting of such investors is convened and consent to the modification. Such general meeting may validly deliberate only if the investors thereof represent at least one half of the value of the securities outstanding are present or represented. Resolutions are adopted by a majority of two-thirds of the votes cast by investors present or represented.

As between investors, each compartment shall be treated as a separate entity in accordance with Article 62 of the law of March 22nd, 2004 on securitization.

The corporation shall not assign any asset(s) unless and until all the investors of the compartment where such asset(s) is/are located unanimously consent in writing to such assignment.

The Board of Directors may resolve to distribute interim dividends in compliance with Article 72-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.»

Fifth resolution

The meeting resolved to amend Article 12 of the articles of association of the corporation. Therefore, Article 12 of the articles of association shall henceforth read as follows:

«**Art. 12.** The financial statements of the company are controlled by an external auditor appointed by the Board of Directors which will fix his remuneration and the term of his contract with the company.

The external auditor shall fulfill all duties prescribed by Luxembourg law.»

Sixth resolution

The meeting resolved to amend Title VII and Article 16 of the articles of association of the corporation. Therefore, Title VII and Article 16 of the articles of association shall henceforth read as follows:

«Title VII.- Winding up - Liquidation

Art. 16. The general meeting of shareholders may resolve to wind up the corporation. Should the corporation be wound up, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who may either be physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders, which shall determine their powers and their compensation.

Each compartment of the corporation may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of (an)other compartment(s).»

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the corporation as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

Declaration

The undersigned notary public, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, he signed together with Us, the notary, public the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TITRIS S.A., ayant son siège social à L-2418, Luxembourg, 2, rue de la Reine, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 101.551, constituée sous la dénomination de TITRIS S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 24 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 886 du 2 septembre 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Giacomo Ferraro, avec adresse professionnelle à Luxembourg, qui exercera également les fonctions de scrutateur.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Nerina Cucchiaro, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

II) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les cinq cents (500) actions représentant l'intégralité du capital social de cinquante mille euros (50.000,- EUR) sont représentées à la présente assemblée.

III) Que tous les actionnaires présents ou représentés déclarent qu'ils ont été valablement convoqués et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à l'assemblée.

IV) Qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de procéder à la modification de l'article 1^{er} des statuts de la société. L'article 1^{er} des statuts a donc désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de TITRIS S.A. (ci-après la «société»). La société est soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier, (i) la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation, telle qu'elle pourra être modifiée, (ii) la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, lorsque la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation n'y déroge pas, et (iii) les présents statuts.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de procéder à la modification de l'article 4 des statuts de la société. L'article 4 des statuts a donc désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet social la réalisation de toutes opérations financières, notamment la souscription, l'acquisition, le transfert, la vente et la titrisation de (a) valeurs mobilières (représentant une dette ou autres) émises par des organismes et institutions internationales, des Etats souverains, des entreprises publiques ou privées ainsi que d'autres entités juridiques et (b) actifs et/ou de créances de tout autre genre ou nature.

Sans préjudice de ce qui précède, la société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur, à l'acquisition et à la liquidation de tous titres et autres instruments financiers; participer à la création, au développement et/ou au contrôle de toute entreprise; acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toutes autres manières, tous titres ou autres instruments financiers; réaliser ses titres ou autres instruments financiers par voie de vente, de cession, d'échange ou par l'exercice d'une option de vente (put option) ou par l'octroi d'une option d'achat (call option) ou autrement; accorder tout concours, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation; émettre des obligations et des valeurs mobilières de toutes sortes en toutes devises et emprunter de toute autre manière; être partie à des contrats de swap et autres transactions dérivées et donner en gage, hypothéquer ou concéder de toute autre façon des garanties sur ses biens et ses droits afin de garantir le paiement ou le remboursement de toute somme due par la société au titre ou en rapport avec des titres obligataires de toute nature émis de temps à autre par la société.

D'une façon générale, la société peut utiliser toutes techniques et tous instruments relatifs à ses biens et/ou investissements permettant une gestion efficace de ceux-ci, y compris toutes techniques et tous instruments pour les protéger contre des risques de change et des risques de taux d'intérêts.

En général, la société peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et procéder à toute opération financière, mobilière, immobilière, commerciale et industrielle qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social.

La société est soumise à la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation, telle qu'elle pourra être modifiée.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de procéder à la modification de l'article 5 des statuts de la société. L'article 5 des statuts a donc désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit au moment de la création est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) divisé en cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou par des certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix des actionnaires.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres actions.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans les conditions légales requises.

La société peut émettre des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement sont fonction de compartiments, d'actifs ou de risques déterminés ou dont le remboursement est subordonné au remboursement d'autres titres, de certaines créances ou de certaines catégories d'actions comme le permet l'article 63 de la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de procéder à la modification de l'article 8 des statuts de la société. L'article 8 des statuts a donc désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Le Conseil d'administration pourra créer un ou plusieurs compartiments, chacun correspondant à une part distincte de ses actifs et passifs conformément à la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation, telle qu'elle pourra être modifiée, et plus particulièrement conformément à son article 5.

Lorsque les droits des investisseurs et ceux des créiteurs sont relatifs à un compartiment ou nés à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un compartiment ils sont limités aux actifs de ce compartiment.

Les actifs d'un compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce compartiment.

La société ne peut pas modifier les droits des investisseurs liés à un compartiment spécifique, à moins que et jusqu'à ce qu'une assemblée générale de ces investisseurs soit convoquée et accepte la modification. Une telle assemblée générale ne peut délibérer valablement que si les investisseurs représentant au moins la moitié de la valeur des titres en circulation sont présents ou représentés. Les résolutions sont adoptées par une majorité des deux tiers des suffrages exprimés par les investisseurs présents ou représentés.

Dans les relations entre investisseurs, chaque compartiment est traité comme une entité à part conformément à l'article 62 de la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation.

La société ne doit céder aucun actif(s) à moins que et jusqu'à ce que tous les investisseurs du compartiment où ce(s) actif(s) se trouve(nt) acceptent à l'unanimité et par écrit une telle cession.

Le Conseil d'administration peut décider de verser des acomptes sur dividendes conformément à l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du Conseil d'administration.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de procéder à la modification de l'article 12 des statuts de la société. L'article 12 des statuts a donc désormais la teneur suivante:

«**Art. 12.** Les comptes de la société sont contrôlés par un réviseur d'entreprise nommé par le conseil d'administration qui fixera sa rémunération ainsi que la durée de son contrat avec la société.

Le réviseur d'entreprise accomplira tous les devoirs qui lui sont attribués par le droit luxembourgeois.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de procéder à la modification du Titre VII et de l'article 16 des statuts de la société. Le Titre VII et l'article 16 des statuts ont donc désormais la teneur suivante:

«Titre VII.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. L'assemblée générale des actionnaires peut décider de dissoudre la société. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chaque compartiment de la société peut être liquidé séparément sans que cette liquidation ne résulte dans la liquidation d'(un) autre(s) compartiment(s).»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme d'environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux comparants et aux membres du bureau, connus du notaire par leur noms et prénoms, états civils et résidences, ils ont signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Ferraro, N. Cucchiaro, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 84, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 avril 2006.

P. Bettingen.

(049224.03/202/256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

MUSTANG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 80.151.

DISSOLUTION

In the year two thousand five, on the twenty first of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny (Belgium),

«the proxy»,

acting as a special proxy of MUSTANG HOLDING GROUP LTD., a company organized under the laws of British Virgin Islands, with registered office at Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

«the mandator»,

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the société anonyme MUSTANG HOLDING S.A., having its head office in Luxembourg-City, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 80.151, has been incorporated by deed enacted on the 29th of December 2000. The Articles of Incorporation have been amended;

- by deed enacted on the 19th of December 2001, published in the Mémorial C number 812 of the 29th of May 2002.

II.- That the subscribed share capital of the société anonyme MUSTANG HOLDING S.A. amounts currently to ISK 10,000,000.-, represented by 100,000 shares having a par value of ISK 100.- each, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of MUSTANG HOLDING S.A.

IV.- That the mandator acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandator declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments, known or unknown of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the board of directors, statutory auditor and managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the registered office of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail:

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:

L'an deux mille cinq, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique),

«le mandataire»,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de MUSTANG HOLDING GROUP LTD., ayant son siège social à Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

«le mandant»,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme MUSTANG HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 80.151, a été constituée suivant acte reçu le 29 décembre 2000. Les statuts ont été modifiés, suivant acte reçu le 19 décembre 2001.

II.- Que le capital social de la société anonyme MUSTANG HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à ISK 10.000.000,-, représentés par 100.000 actions de ISK 100,- chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société MUSTANG HOLDING S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire pré mentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 151S, fol. 63, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

J. Elvinger.

(048540/211/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

GARAGE LINDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9204 Reisdorf, 44, route de la Sûre.

R. C. Luxembourg B 97.856.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06249, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GARAGE LINDEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(047316/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

A. MENARINI REAL ESTATE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 113.833.

L'an deux mille six le vingt-six avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de A. MENARINI REAL ESTATE LUXEMBOURG S.A. (la «Société»), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 1, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg,

constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 24 janvier 2006, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 113.833.

L'assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Giovanni d'Aubert, administrateur de société, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gaël Briand, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-David Van Maele, administrateur de société, demeurant à Merdesdorf (Allemagne).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital souscrit de la Société à concurrence de deux millions quatre cent soixante-neuf mille euros (2.469.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en trente et une (31) actions sans désignation de valeur nominale à un montant de deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale, par la création et l'émission de deux mille quatre cent soixante-neuf (2.469) actions nouvelles ordinaires sans désignation de valeur nominale, chaque action avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant droit à des dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

2.- Acceptation à la souscription et à la libération intégrale en numéraire de deux mille quatre cent soixante-neuf (2.469) actions nouvelles ordinaires sans désignation de valeur nominale, par la société A. MENARINI INDUSTRIE FARMACEUTICHE RIUNITE S.r.l., une société de droit italien, avec siège social à Florence (Italie), 3 Via Sette Santi, les autres actionnaires existants ayant, dans la mesure nécessaire, renoncé à leur droit de souscription préférentiel.

3.- Modification du premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital ci-avant décidée.

4.- Modification de l'article six (6), deuxième alinéa des statuts ayant la teneur suivante:

«En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

5.- Modification de l'article sept (7), troisième et dernier alinéa des statuts dont la teneur sera la suivante:

La société se trouve engagée à l'égard des tiers comme suit:

- par la signature conjointe de deux administrateurs pour les actes ne dépassant pas le montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) ou son équivalent dans une autre devise;

- par la signature de tous les administrateurs, soit par la signature individuelle d'une personne à qui un pouvoir spécial a été conféré par tous les administrateurs, mais seulement dans la limite de ces pouvoirs:

- pour les actes dépassant le montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) ou son équivalent dans une autre devise

- pour les actes suivants: l'achat et la vente d'immeubles et de droit immobiliers, l'achat et la vente de participations, l'établissement de garanties et de mises en gage en faveur de tiers, la vente d'actifs, la détermination des procurations.»

6.- Modification de l'article huit (8), troisième et quatrième alinéas des statuts dont les nouvelles teneur seront les suivantes:

«Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, courrier électronique, télex ou télécopie, ces quatre derniers étant à confirmer par écrit.»

«Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence de deux millions quatre cent soixante-neuf mille euros (2.469.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en trente et une (31) actions sans désignation de valeur nominale à un montant de deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale, par la création et l'émission de deux mille quatre cent soixante-neuf (2.469) actions nouvelles ordinaires sans désignation de valeur nominale, chaque action avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant droit à des dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunissant toutes les actions présentement émises, reconnaît en rapport avec la présente augmentation de capital que les actionnaires existants ont dans la mesure nécessaire renoncé à leur droit préférentiel de souscription et décide d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles, la société suivante:

A. MENARINI INDUSTRIE FARMACEUTICHE RIUNITE, S.r.l., une société de droit italien, avec siège social à Florence (Italie), 3 Via Sette Santi.

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenu aux présentes:

Monsieur Giovanni d'Aubert, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire spécial du seul souscripteur susnommé, en vertu d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 21 avril 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

Laquelle personne comparante, agissant ès dites qualités, a déclaré souscrire au nom et pour le compte de A. MENARINI INDUSTRIE FARMACEUTICHE RIUNITE, S.r.l., prénommés aux deux mille quatre cent soixante-neuf (2.469) actions nouvellement émises par la Société et les libérées intégralement par des versements en numéraire.

Le souscripteur susmentionné, par son représentant susnommé, déclare en outre et tous les actionnaires présents à l'assemblée générale extraordinaire reconnaissent expressément que chaque action nouvelle a été intégralement libérée en numéraire, et que la somme totale de deux millions quatre cent soixante-neuf mille (2.469.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre et entière disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

Afin de refléter l'augmentation de capital ci-avant intervenue, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article cinq (5) premier alinéa des statuts de la Société. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de donner à cet alinéa premier de l'article cinq (5) des statuts de la Société, la teneur suivante:

Art. 5. Premier alinéa. «Le capital souscrit est fixé à deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions, sans désignation de valeur nominale.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le deuxième alinéa de l'article six (6) des statuts de la Société, comme suit:

Art. 6. Deuxième alinéa. «En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le troisième et dernier alinéa de l'article sept (7) des statuts de la Société, pour leur donner la teneur ci-après:

Art. 7. Troisième et dernier alinéa. «La société se trouve engagée à l'égard des tiers comme suit:

- par la signature conjointe de deux administrateurs pour les actes ne dépassant pas le montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) ou son équivalent dans une autre devise;
- par la signature de tous les administrateurs, soit par la signature individuelle d'une personne à qui un pouvoir spécial a été conféré par tous les administrateurs, mais seulement dans la limite de ces pouvoirs;
- pour les actes dépassant le montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) ou son équivalent dans une autre devise;
- pour les actes suivants: l'achat et la vente d'immeubles et de droit immobiliers, l'achat et la vente de participations, l'établissement de garanties et de mises en gage en faveur de tiers, la vente d'actifs, la détermination des procurations.»

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le troisième et quatrième alinéa de l'article huit (8) des statuts de la Société, pour leur donner la teneur suivante:

Art. 8. Troisième alinéa. «Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, courrier électronique, télex ou téléfax, ces quatre derniers étant à confirmer par écrit.»

Quatrième alinéa. «Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont évalués à vingt-sept mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: G. d'Aubert, G. Briand, J-D. Van Maele, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 mai 2006, vol. 903, fol. 51, case 1. – Reçu 24.690 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2006.

J.-J. Wagner.

(048839.03/239/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

A. MENARINI REAL ESTATE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 113.833.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2006.

J.-J. Wagner.

(048840.03/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

BROADBAND LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 124,000.-.

Registered office: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 88.836.

DISSOLUTION

In the year two thousand and five, on the thirtieth of December.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Has appeared:

BSI INTERNATIONAL C.V., a limited partnership of The Netherlands, having its registered office at Weena 290, 3012 NJ, 3000 AV Rotterdam (The Netherlands),

here represented by Hubert Janssen, private employee,

by virtue of a proxy given on December 20th, 2005.

Said proxy signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

- BROADBAND LUXEMBOURG, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company («Société à responsabilité limitée»), with registered office at 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under n° 88.836, (hereinafter referred to as «the Company») has been incorporated by deed of Maître Jean Seckler, notary, residing in Junglinster, Luxembourg, on August 20th, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 1517 of October 22nd, 2002.

- The share capital of the Company amounts to one hundred twenty-four thousand Euro (EUR 124,000.-) consisting of one hundred twenty-four (124) shares of one thousand Euro (1,000.-) each.

- The appearing person is the sole owner of all the shares of the Company.

- The appearing person, as the sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Company.

- The appearing person, as the liquidator of the Company, declares that all liabilities of the Company have been settled.

- The activity of the Company has ceased; all assets of the Company are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

- The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved Company.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BSI INTERNATIONAL C.V., un «limited partnership» des Pays-Bas, ayant son siège social à Weena 290, 3012 NJ, 3000 AV Rotterdam (Pays-Bas),

ici représentée par Hubert Janssen, employé privé,

en vertu d'une procuration donnée le 20 décembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- BROADBAND LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le n° 88.836 (ci-après la «Société»), a été constituée par acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Luxembourg, le 20 août 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 1517 du 22 octobre 2002.

- La Société a actuellement un capital social de cent vingt-quatre mille euros (124.000,-), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,-) chacune.

- La comparante est propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

- Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que tout le passif de la Société est réglé.

- L'activité de la Société a cessé; l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'associé unique donne décharge pleine et entière aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, vol. 151S, fol. 91, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

J. Elvinger.

(048544/211/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

APW FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 845,450.-.

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 93.269.

DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the second day of January.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Has appeared:

APW LIMITED, a limited company incorporated under the laws of Bermuda, having its registered address at 2 Church Street, Hamilton, Bermuda HM CX, registered with the Trade Register of Bermuda under number 32233,

here represented by Miss Rachel Uhl, lawyer, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on December 20th, 2005.

Said proxy signed ne varietur by the proxyholder of the appearing shareholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing shareholder, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

- APW FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company («Société à responsabilité limitée»), with registered office at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 93.269, (hereinafter referred to as «the Company») has been incorporated by deed of the undersigned notary on March 31, 2003, published in the Mémorial C number 559 of May 22, 2003.

- The articles of association of the Company have been lastly amended by deed of the undersigned notary on April 6, 2004, published in the Mémorial C number 754 of July 22, 2004.

- The share capital of the Company presently amounts to eight hundred forty-five thousand four hundred fifty US Dollars (USD 845,450.-) consisting of thirty-three thousand eight hundred eighteen (33,818) shares of twenty-five US Dollars (USD 25.-) each.

- The appearing shareholder has become the sole owner of all the shares of the Company by share sale and purchase agreement dated December 19, 2005.

- The appearing shareholder, as the sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Company.

- The appearing shareholder, as the liquidator of the Company, declares that all liabilities of the Company have been settled.

- The activity of the Company has ceased; all assets of the Company are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and commitments of the Company, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

- The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company for the exercise of their mandate until today.

- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved Company.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le deux janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

APW LIMITED, une société soumise au droit des Bermudes, avec siège social à 2 Church Street, Hamilton, Bermuda HM CX, Bermudes, enregistrée au Registre de Commerce des Bermudes sous le numéro 32233,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 20 décembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- APN FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Münsbach, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 93.269 (ci-après la «Société»), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 31 mars 2003, publié au Mémorial C numéro 559 du 22 mai 2003.

- Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par le notaire instrumentaire le 6 avril 2004, publié au Mémorial C numéro 754 du 22 juillet 2004.

- La Société a actuellement un capital social de huit cent quarante-cinq mille quatre cent cinquante dollars US (USD 845.450,-), représenté par trente-trois mille huit cent dix-huit (33.818) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars US (USD 25,-) chacune.

- La comparante est devenue propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société par un contrat de transfert de parts sociales daté du 19 décembre 2005.

- Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que tout le passif de la Société est réglé.

- L'activité de la Société a cessée; l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'associé unique donne pleine et entière décharge aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, vol. 151S, fol. 93, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

J. Elvinger.

(048549/211/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

APW FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 93.269.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42132 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

J. Elvinger.

(048551/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

LUX - F.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 76.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06244, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX - F.M. S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(047317/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

FRIEDEN & QUINTUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5240 Sandweiler, 17, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 102.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06241, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FRIEDEN & QUINTUS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(047321/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

DEBUE & ZEIMES DOCTEURS EN MEDECINE VETERINAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8079 Bertrange, 9, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 102.181.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06239, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DEBUE & ZEIMES DOCTEURS EN MEDECINE VETERINAIRE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(047323/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.
